

LA MÉTÉO

(324^e jour de l'année)
Variable: -1 à 3 C
Lever du soleil: 6h51
Coucher du soleil: 16h14
Demain: nuageux.
Détail: page B-7

TOURISME

La Station du mont
Orford mérite un
des Grands prix

A5

CANADIEN

Stéphane Richer
écope de 10 parties
de suspension

D1



SHERBROOKE

La longue tradition
de l'Orchestre
symphonique

S1 à S4

INDEX

Arts: page E-1
Carrières et professions: page B-10
Décès: page D-9
De tout et de tous: page B-7
Petites annonces: page C-6 et D-5
Sports: page D-1
Vivre: page B-4
Voyages: page E-9
OSS: page S-1

SAMEDI / DIMANCHE

79^e ANNÉE — No 232

6 CAHIERS, 72 PAGES

SHERBROOKE, 19 NOVEMBRE 1988

(Sam.-dim. 1,00\$) 0,50\$ — Domicile: 2,75\$ par semaine

ELITE
PLYMOUTH CHRYSLER INC.
1114, route 226, St-Hubert
Qui n'a pas
besoin des autres
564-1122

Plymouth
Lamont Dodge
CHRYSLER

la tribune

L. LACHANCE
COMMISSAIRE
ASSURANCES
la garantie
de l'excellence!

Majorité à la portée du Parti conservateur

**SONDAGE
GALLUP**

PC: 40% PLC: 35% NPD: 22%

par Denis DUFRESNE
SHERBROOKE — Le
Parti conservateur a re-
pris les devants, selon le der-
nier sondage Gallup à être pu-
blié avant les élections géne-
rales de lundi, avec l'appui de 40
pour cent de l'électorat cana-
dien, comparativement à 35
pour cent la semaine dernière.

La popularité des libéraux de
John Turner demeure cependant
inchangée, avec 35 pour cent des
intentions de vote au pays, tan-
dis que celle du Nouveau parti
démocratique (NPD) est en baïsse,
avec 22 points, alors que cette
formation récoltait 26 pour cent
de la faveur populaire il y a une
semaine. Les autres partis poli-
tiques se partagent 3 pour cent
du vote, contre 4 pour cent la se-
maine dernière.

D'après ce sondage et compte
tenu des résultats des élections
fédérales précédentes, le Parti
conservateur remporterait 162
sièges aux Communes, les libé-
raux en récolteraient 97, tandis
que les néo-démocrates se retrou-
veraient avec 36 sièges. En vertu
du redécoupage de la carte élec-
torale, la Chambre des commu-
nes comptera 295 membres.

Contre-offensive

Ce dernier sondage démontre

que la contre-offensive des con-
servateurs face à la montée des
libéraux en milieu de campagne
continue de porter fruit. Les in-
quiétudes face aux capacités de
leadership de John Turner sem-
blent renaître au moment où la
campagne électorale arrive à un
point critique.

Le taux d'électeurs indécis de-
meure cependant élevé, à 12 pour
cent.

Selon la maison Gallup, les
conservateurs de Brian Mulro-
ney enregistrent des gains dans
les cinq régions du pays.

Dans la province-clé de l'On-
tario, 36 pour cent des électeurs
décidés ont une préférence pour
le Parti conservateur, soit 5 pour
cent de plus que les 31 pour cent
de la semaine dernière. Les libé-
raux voient leur popularité di-
minuer d'un point, passant de 42
pour cent à 41 pour cent dans les
intentions de vote, tandis que le
NPD est lui aussi en baisse, puis-
que les intentions de vote à son
endroit passent de 25 à 21 pour
cent.

Au Québec

Au Québec, les conservateurs
continuent de faire des gains
avec l'appui de 47 pour cent de
l'électorat, alors que le dernier

sondage Gallup leur accordait 42
points. En revanche, le Parti li-
béral a encore perdu de sa popu-
larité, avec maintenant 32 pour
cent des intentions de vote, con-
tre 33 pour cent la semaine der-
nière.

Le NPD voit lui aussi sa popu-
larité dégringoler au Québec,
puisque celle-ci passe de 20 à 17
pour cent.

Dans les provinces des Prai-
ries, les conservateurs obtien-
nent maintenant 42 pour cent des
voix, en hausse de trois points
par rapport à la semaine der-
nière. Les libéraux voient leur po-
pularité augmenter légèrement
dans cette région, avec un gain de
1 point par rapport au dernier
sondage, ce qui leur donne main-
tenant 25 pour cent des voix.

Tout cela se fait cependant aux
dépend des néo-démocrates, qui
se retrouvent avec 26 pour cent
des intentions de votes dans les
Prairies, comparativement à 32
pour cent la semaine dernière.

En Colombie-Britannique, les
conservateurs sont en hausse de 4
points, leur popularité passant
de 28 à 32 pour cent. Les libéraux
passent de leur côté de 25 à 26
pour cent des intentions de vote,
tandis que le NPD voit ses appuis
diminuer de 40 à 37 pour cent.

Il semble bien que la popula-
rité du Nouveau parti démocra-

tique diminue dans l'Ouest à me-
sure qu'approche le jour des élec-
tions.

Dans la région de l'Atlantique,
les conservateurs voient leur po-
pularité passer de 39 à 42 pour
cent, alors que celle des libéraux
demeure au même niveau que la
semaine dernière, à 44 pour cent.
Le NPD connaît ici aussi une
baisse, puisque les intentions de
vote à son endroit passent de 14 à
12 pour cent.

Libre-échange

Le même sondage Gallup dé-
montre par ailleurs une remon-
tée en faveur de l'accord de libre-
échange, puisque 34 pour cent des
Canadiens appuient maintenant
cette entente, alors qu'ils étaient
32 pour cent la semaine dernière.
De même, l'opposition à cet ac-
cord a diminué, passant de 45
pour cent il y a sept jours, à 41
pour cent maintenant.

En ce moment, 7 pour cent des
électeurs ne sont ni en faveur ni
contre l'accord de libre-échange,
contre 11 pour cent la semaine
dernière, tandis que 18 pour cent
des gens n'ont pas d'opinion.

Par ailleurs, un sondage An-
gus-Reid publié aujourd'hui ac-
corde 41 pour cent des intentions
de vote aux conservateurs, 33
pour cent aux libéraux et 23 pour
cent aux néo-démocrates.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Un automobiliste n'a eu aucune chance hier dans un accident
impliquant sa voiture et un camion à dix roues chargé de 18 tonnes
de pierres sur la route 141, entre Ayer's Cliff et Magog.

Le camion sans pitié pour l'automobiliste

par Pierre SAINT-JACQUES

CANTON DE MAGOG — Un homme a connu une mort
horrible alors que son épouse s'en sortait avec une frac-
ture de la hanche, ce qui est presque un miracle compte tenu
des circonstances de l'accident impliquant leur voiture fami-
liale et un camion à dix roues chargé de 18 tonnes de pierres,
vers 08h00 hier, sur la route 141 à quelques kilomètres de Ma-
gog.

M. Bruce Jacks, âgé de 45 ans,
du 820 chemin Sherbrooke, à
North Hatley, est mort instan-
tément alors que sa compa-
gne, Nicole Benoit, âgée de 39
ans, demeurait prisonnière du-
rant près d'une heure de l'amas
de ferraille qu'était devenue
leur Toyota familiale.

Appelés à la rescousse, les
pompiers de Sherbrooke, diri-
gés par le lt Jean-Charles
Doyon, ont mis une bonne tren-
taine de minutes pour dégager
l'homme et la femme.

"Pour nous, ce n'est pas tant
la vitesse qui compte dans ces
cas-là mais de bien prendre no-
tre temps pour ne pas empirer
leur état. Il faut s'installer com-
me il faut et procéder par éta-
pes. L'homme qui avait déjà
rendu l'âme était étendu par-
dessus la passagère. Nous
avons sectionné les montants
de la portière et du toit pour le
dégager. Puis comme il y avait
une jambe de la passagère qui
était cachée sous des débris,
nous y sommes allés graduel-
lement pour abaisser la por-
tière. Là nous avons vu la jambe et
elle était en bon état."

Le lt Doyon a décrit l'opé-
ration en ces termes tout en
louant le sang-froid et la colla-
boration de Mme Benoit qui est
restée consciente et qui s'est
même aidée pour sortir de sa
position.

La victime et la blessée ont
par la suite été dirigées vers
l'hôpital La Providence.

L'impact

Le conducteur du camion, M.
André Fecteau, âgé de 27 ans,
de Stanstead n'a pas été blessé.
Il a raconté à LA TRIBUNE les
circonstances de l'accident. "Je
roulais avec mon camion chargé
sur la 141 quand j'ai vu la voi-
ture immobilisée au centre de la
chaussée. Voyant qu'elle ne
bougeait pas, j'ai manœuvré
pour la doubler et comme j'ar-
rivais à sa hauteur le conduc-
teur a viré à gauche vers une en-
trée. Avec 18 tonnes, tu n'arrê-
tes pas de même."

Le camion a donc entraîné la
voiture vers un fossé profond
pour rouler dessus et complè-
tement écrabouiller le côté du
conducteur. Un chien de chasse
qui se trouvait dans la voiture
s'est retrouvé sous le camion.

La scène était à couper le
souffle pour les dizaines de té-
moins qui ont fait une halte sur
les lieux. Et ça maugréait dans
la foule. La circulation de cam-
ion est excessivement dense
sur la route 141 depuis les tra-
vaux de réfection de la route
112 et l'ouverture d'une carriè-
re.

Surveillance accrue

Interrogé par La Tribune, l'a-
gent Harold Harvey, de la SQ
de Sherbrooke, qui est chargé
de l'enquête sur l'accident a
souligné que les patrouilleurs
venaient souvent faire un tour
sur la route 141. "De façon gé-
nérale, les camionneurs respect-
tent la vitesse permise qui est
de 90 kilomètres-heure. C'est
sûr qu'un camion chargé de plu-
sieurs tonnes circulant à cette
vitesse ne peut arrêter aussi
vite qu'une voiture et ne doit
pas, pour cette raison, les sui-
vre de près. Nous allons resser-
rer davantage la surveillance."

L'agent Harvey a reçu l'aide
de l'agent Yves Grimard de
même que de leurs compagnons
Pierre Beaucher et Réjean Bel-
lavanne. Le technicien en iden-
tité judiciaire Normand Grégoi-
re a également pris des clichés
de la scène.

Une excavatrice a été néces-
saire afin de vider la benne du
camion pour pouvoir tirer le
mastodonte de là et enfin, la
voiture qui ne ressemblait qu'à
deux petits tas de ferraille.

Pour donner une idée de la
longueur des opérations, les
pompiers de Sherbrooke ont
quitté la caserne de la rue Mar-
quette à 08h12 et ils l'ont réin-
tégrée à 11h45.

Le coroner devait également
se rendre sur les lieux au cours
de la journée afin de mieux ap-
précier la situation.

Refuser le libre-échange serait un "grand malheur", selon Thatcher

□ Turner et Broadbent l'accusent de traiter les Canadiens comme des colons

d'après la PRESSE CANADIENNE
WASHINGTON (PC) — Si jamais les
Canadiens se prononçaient contre le
traité de libre-échange canado-américain
aux élections fédérales de lundi prochain,
ce serait un "grand malheur".

C'est du moins ce que pense la première mi-
nistrice britannique, Mme Margaret Thatcher,
qui estime par ailleurs que l'effondrement de
l'accord rendrait "très difficile pour n'impor-
te quel premier ministre du Canada d'aller
négocier une autre entente avec un autre
pays".

Ne mâchant pas leurs mots, John Turner et
Ed Broadbent ont accusé la première ministrice
britannique de traiter les Canadiens comme
des "colons".

Dans une entrevue publiée dans le Washing-
ton Post de vendredi, la "dame de fer" décla-
re également que les conséquences du rejet de
l'accord sont, "je pense, très considérables".

Mme Thatcher a rencontré des journalistes
du Post et du magazine Newsweek à l'issue
d'une visite de deux jours à Washington où
elle était venue dire au revoir au président
sortant Ronald Reagan et rencontrer le pré-
sident élu George Bush.

"Lorsqu'un pays est allé de bonne foi né-
gocier un accord important avec un autre
pays, ce serait un malheur si cet accord n'était
pas ratifié. Un grand malheur."

Par l'entremise de son ministre du Com-
merce international, le Japon a aussi ajouté
sa voix à celles de la Grande-Bretagne et des
Etats-Unis pour vanter les mérites de l'Ac-
cord du libre-échange.

Turner

Le chef libéral John Turner n'a pas digéré
l'intervention de Mme Thatcher. "Ce n'est
pas à une étrangère de nous suggérer com-
ment voter," a déclaré M. Turner hier matin,
après avoir visité un ensemble domiciliaire
de Toronto. Elle nous traite encore comme des
colons."



(Photo La Tribune, archives)

Si le traité de libre-échange est rejeté, le Ca-
nada éprouvera de la difficulté à négocier un
accord avec un autre pays, croit Mme Tha-
cher.

Il a affirmé que la première ministrice bri-
tannique n'avait pas encore compris que le
Canada était passé de son statut de colonie
britannique à celui de pays souverain dirigé
par un gouvernement responsable et indépen-
dant.

"Je vais lui envoyer une copie du Statut de

Westminster", a-t-il ajouté. Signé en 1931, ce
document a consacré l'indépendance juridi-
que du Canada.

Il a dit comprendre l'initiative de M. Rea-
gan, un des signataires de cet accord, mais il
s'est posé davantage de question au sujet de
Mme Thatcher.

"Elle est peut-être nerveuse au sujet du con-
trat des sous-marins à propulsion nucléaire,
qu'elle n'obtiendra pas lorsque nous pren-
drons le pouvoir le 21 novembre prochain", a
déclaré le chef libéral.

Il a rappelé comment la première ministrice
britannique avait fait le même genre d'interven-
tion au Parlement canadien il y a quel-
ques mois.

Si se prononcer en faveur du libre-échange
constitue une condition pour l'obtention du
contrat des sous-marins, le président français
François Mitterrand devra se prononcer au
plus tôt s'il veut demeurer dans la course, a
ironisé John Turner.

Pas de ses affaires

Pour sa part, le chef néo-démocrate Ed
Broadbent a déclaré hier que le traité de li-
bre-échange ne regarde pas Mme Thatcher.

"Franchement, elle devrait se mêler de ses
affaires", a affirmé M. Broadbent, qui venait
de prendre un bain de foule dans un centre
commercial de Winnipeg. "Le Canada n'est
pas une colonie de la Grande-Bretagne."

M. Broadbent s'est montré plus dur hier à
l'égard de Mme Thatcher qu'il ne l'a été à l'en-
droit de M. Reagan.

"Ronald Reagan est un signataire de l'en-
tente et à donc, en ce sens, le droit de la com-
menter. Ce n'est pas le cas de Margaret Tha-
cher", a-t-il dit.

□ Les textes électoraux en A 3,
A 9, B 1, B 8, B 12 et D 10

Bingo 733-217

la tribune

PRENEZ VOTRE CARTE
DANS LE TÉLÉ-TRIBUNE DU
19 NOVEMBRE 1988.

Traumatisée, la victime a dû quitter son emploi après le crime

Il s'en tire avec trois mois de prison pour vol qualifié

par Pierre SAINT-JACQUES

SHERBROOKE — Le juge Denys Dionne de la Cour du Québec a condamné à trois mois de prison un individu au casier judiciaire éloquent qu'il venait de trouver coupable de vol qualifié à l'endroit d'un chauffeur de taxi, le 3 juillet, dans le centre-ville de Sherbrooke.

Cette sentence a eu comme l'effet d'un coup de massue sur les gens présents dans la salle 5 du palais de justice.

En fait, couronne et défense étaient toutes aussi étonnées mais pour des raisons opposées.

Le procureur Paul Crépeau a manifesté son intention d'en appeler de la décision du tribunal qu'il trouve trop clémente alors que le défenseur Marc Montplaisir n'avait rien à redire sur cette décision quand même heureuse pour son client.

Shink, âgé de 25 ans, avait avec un complice, Mario Courchesne qui est en attente de sentence, emprunté une voiture-taxi pour se faire conduire au centre-ville. Rendus là, les deux clients ont quitté la voiture sans payer. Le chauffeur les a interpellés c'est alors que les deux clients ont sauté à la gorge de leur victime, l'ont dépouillée de 200 \$ et ont pris la fuite.

Traumatisé par l'incident, le chauffeur a quitté son emploi.

Lors de la comparution en juillet et de la détention automatique du suspect qui était sous le coup d'une probation, le juge Dionne l'avait qualifié de "craquille". Le procès a eu lieu le 31 octobre à l'issue duquel l'accusé a été trouvé coupable.

En déposant les antécédents judiciaires de Shink, Me Crépeau a cru qu'il y avait là suffisamment de matière pour orienter le tribunal sans faire de suggestion. De 1982 à 1985, l'accusé avait multiplié les fraudes et les introductions avec effraction. Puis en 1985, il a reçu coup sur coup deux condamnations pour vol qualifié avec arme et déguisement, peines de trois ans et demi puis d'un an et demi.

D'octobre 1987 à l'incident du chauffeur de taxi, en juillet 1988, l'accusé aurait eu une bonne conduite.

Un programme diversifié et bien précis pour Braun

SHERBROOKE (psj) — Pour avoir violenté et blessé une femme dans le but de mettre la main sur son sac à main, le 21 décembre 1987, près du Carrefour de l'Estrie, Mark Braun purgera de la prison, dédommagera la victime, effectuera des travaux communautaires et se pliera à des conditions strictes pour les trois prochaines années.

Le juge Gerald Desmarais de la Cour du Québec a tracé tout un programme pour cet homme de 27 ans, domicilié à Pointe-Claire, tout en s'efforçant de rapprocher les positions diamétralement opposées de la poursuite et de la défense.

La peine comprend, entre autres, 90 jours de prison, une somme de 2,000 \$ de dédommagement à être versée à la victime et 200 heures de travaux communautaires.

La procureure Danielle Côté avait demandé une longue peine d'emprisonnement pour un crime particulièrement sauvage qui a laissé un traumatisme profond chez la victime.

Le défenseur Conrad Chapdelaine avait rappelé le bilan très positif du rapport présentiel, les efforts peu communs de réhabilitation faits par son client et le peu de risque de récidive. Il suggérait des travaux communautaires.

Entre le pénitencier et du travail bénévole, il y a une marge que le tribunal le plus imaginaire aurait peine à combler.

Le juge Desmarais a tenté avec les moyens mis à sa disposition de remplir ce fossé. Il a rappelé la démarche positive de Braun depuis le malheureux événement mais également le rôle du tribunal qui doit tenir compte de l'aspect

dissuasif et d'exemplarité d'une sentence pour ce genre de crime.

La victime avait été blessée à la tête; blessures qui ont nécessité 15 points de suture. Elle vit dans la crainte depuis. Elle ne se rend plus au travail à pied alors que c'était son moment de plein air de la journée.

Intoxiqué de cocaïne, Braun qui était un important représentant de commerce pour une compagnie a dans un moment de folie attaqué la femme pour une poignée de dollars. Il a souvent revécu la scène; et le remords l'a rongé.

Tenant compte de tous les aspects de cette pénible affaire, le juge Desmarais a donc condamné Braun à 90 jours de prison, détention qui devra être purgée les dimanches. Il l'a de plus soumis à une probation de trois ans. Il lui a ordonné d'accomplir 200 heures de travaux communautaires.

Braun devra également verser 2,000 \$ à la victime à titre de dédommagement. Il devra s'abstenir d'alcool et de drogue pour les trois prochaines années. Enfin, il lui faudra fréquenter le mouvement les Narcomanes anonymes durant cette probation.

La procureure Danielle Côté se propose d'examiner le jugement au cours des prochains jours.

NOUVEAU

Bingo

727-223

la tribune

dans

SAMEDI, LE 26 NOVEMBRE 1988

44294

Bingo

717-217

la tribune

UN SEUL MARATHON — CARTE ORANGE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
Jeudi, le 17 novembre 1988:

i-30, G-51

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
Vendredi, le 18 novembre 1988:

B-4

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
Samedi, le 19 novembre 1988:

i-23

Les gagnants doivent appeler à
564-5470

Bingo

733-217

la tribune

UN SEUL MARATHON — CARTE JAUNE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
Samedi, le 19 novembre 1988:

N-35, B-9, i-25, i-30, N-42, G-50, i-22

Les gagnants doivent appeler à
564-5470

RÈGLEMENT:

- 1 - Le "BINGO 733-217" consiste en un seul marathon joué sur la carte JAUNE (La Tribune No. 1). La carte sera distribuée dans le Télé-Tribune du 19 novembre 1988.
- 2 - Les gagnants se partageront la somme de 950\$ à la suite d'un marathon joué à La Tribune. Le partage se fera comme suit: le gagnant 733\$ et les autres participants se partageront 217\$.
- 3 - Si un participant ne peut prendre part au marathon joué à La Tribune, une personne sera nommée d'office pour jouer en son nom.
- 4 - La publication des numéros de ce marathon commencera le samedi de la distribution de la carte.
- 5 - La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra une carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- 6 - Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- 7 - Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (564-5470) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi, inclusivement. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredi et samedi, vous avez jusqu'au LUNDI MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- 8 - La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- 9 - La Tribune ne sera en aucun cas, responsable pour plus de 950\$ en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- 10 - La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- 11 - Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- 12 - Les employés réguliers de La Tribune et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.

44280

Municipalité de Fleurimont

AVIS PUBLIC

DÉNEIGEMENT DURANT L'HIVER

Il est strictement interdit de stationner tout véhicule dans les rues et chemins de la Municipalité entre minuit et 7h00 a.m.

Cette interdiction s'étend pour la période allant du 15 novembre 1988 au 15 mars 1989.

Il est également interdit de souffler ou de jeter de la neige dans les rues et chemins de la Municipalité.

Toute personne qui enfreint une ou plusieurs dispositions du présent règlement est passible d'amende.

Roger Caron
Secrétaire-trésorier
44368-12 nov.

loto-québec

Résultats

Provincial		Semaine du 88-11-12	
NUMÉROS	LOTS	3	4
5416118	1 000 000 \$		
416118	10 000 \$		
16118	1 000 \$		
6118	100 \$		
118	25 \$		
18	10 \$		
		SAMEDI	453 2738
		LUNDI	652 1665
		MARDI	893 3328
		MERCREDI	284 4327
		JEUDI	127 8210
		VENDREDI	721 0781

La Mini

Tirage du 88-11-18

NUMÉROS	LOTS
472303	50 000 \$
72303	5 000 \$
2303	250 \$
303	25 \$
03	5 \$
47230	1 000 \$
4723	100 \$
472	10 \$

INTER PLUS

Tirage du 88-11-18

NUMÉROS	LOTS	NOS MOBILES
533591	250 000 \$	21184 2 500 \$
33591	2 500 \$	1353 250 \$
3591	250 \$	341 25 \$
591	25 \$	
91	10 \$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

carnet

Albert Painchaud a beaucoup moins mal au "bloc" depuis quelques jours.

King wellington

REDIGEN COLLABORATION

Est-ce vrai que l'abbé Bruno Dandaneau songe à fonder sa propre maison de sondages politiques tellement ses prédictions sont bonnes?

— O —

Serait-ce l'expérience, la sagesse ou l'évolution normale, toujours est-il que la coiffeuse Line Pivin a beaucoup modifié son style et son coup de peigne; on dit qu'elle a passé du style "corbeau" au style "vigneux". Le patron Marcel Poulin suit attentivement le progrès.

— O —

Guy Grégoire dispose de quelques jours seulement pour élucider l'énigme de sa vie. Le jus de "prestone" provient-il d'un fruit ou d'un légume...

— O —

Stéphane Blanchet était loin de penser que quelques ballons pouvaient provoquer pareil effet de surprise...

— O —

Linda Thibault est sans aucun doute ce genre de personne qui donne un rendez-vous à dîner et qui perd l'appétit à la dernière minute...

— O —

Gilles "Momo" Morency n'arrive pas à s'expliquer pourquoi sa chemise était souillée au moment d'entrer au travail le matin. Il s'explique encore moins le fait que ses pantalons l'étaient également le soir à la sortie...

— O —

Michel Beauchemin s'est infligé une fracture à un orteil en cognant la patte d'une chaise alors qu'il répondait à un appel téléphonique en pleine nuit. Le client paiera... la chaise.

— O —

Jean-Claude Boutin a subi une luxation à l'épaule gauche en tombant d'une échelle sur laquelle il était monté pour émonder un arbre.

ASSURANCES PERREAULT ROUILLARD PRESSEAU Ltée

M. Robert "Bob" Dupras
Courtier d'assurance associé
Courtier d'assurance-vie

C'est avec plaisir que la direction annonce la nomination de M. Robert "Bob" Dupras à titre d'associé.

M. Dupras jouit d'une excellente réputation auprès des milieux d'affaires et du public en général. Il possède à son actif plus de trente ans d'expérience dans le domaine de l'assurance.

Suite à cette association, la nouvelle raison sociale sera:

Assurances Perreault, Rouillard, Presseau, Dupras Ltée

Il invite donc sa clientèle à le rejoindre à son nouveau numéro d'affaires.

563-0363 Bureau
567-7012 Résidence

1680 KING OUEST - SHERBROOKE - J1J 2C9

CLINIQUE DE SANG



LES CANADIENS DE SHERBROOKE



CLUB OPTIMISTE DE SHERBROOKE

DON DE SANG, DON DE VIE

Le 21 novembre, de 16h00 à 20h30; le 22 novembre, de 14h30 à 20h30. Manège Militaire, 64 Belvédère sud, Sherbrooke

44567

Les policiers estiment que le maire Pouliot a "chaussé ses bottes"

par Michel MORIN

ASCOT — "Les policiers sont extrêmement satisfaits. Nous estimons tous que le maire Robert Pouliot a chaussé ses bottes et maintenant que Michel Beaulieu n'est plus membre de la Régie de police, nous sommes persuadés que le climat va s'améliorer."

Président de la Fraternité des policiers Ascot-Lennoxville, Mario Lebrun n'a pas caché sa satisfaction à la suite de l'expulsion du conseiller Michel Beaulieu de la Régie intermunicipale de police Ascot-Lennoxville où il a oeuvré, pendant cinq ans, à titre d'administrateur puis de vice-président.

Selon le policier Lebrun, le maire de la municipalité d'Ascot, Robert Pouliot, n'avait d'autre choix que de procéder ainsi, pour le bien de la Régie et des policiers.

Incidentement, les policiers de Métro-Police ont tenu une brève réunion, hier matin, afin de discuter des plus récents rebondissement connus dans ce dossier. De l'avis du président de la Fraternité, tous ont été unanimes à applaudir la décision du maire Pouliot.

"Cette expulsion va définitivement permettre le rétablissement d'une meilleure communication entre les parties, d'ajouter Mario Lebrun, lors d'un entretien téléphonique. Le problème, c'était Michel Beaulieu. Maintenant, c'est réglé et ça va aller beaucoup mieux."

Pétition

Par ailleurs, les responsables du Comité de surveillance de quartier et de Parents-Secours de la municipalité d'Ascot, deux organismes mis sur pied grâce à la collaboration des citoyens et de Métro-Police, notamment du capitaine

Jacques Gagnon, font circuler une pétition réclamant des administrateurs municipaux le maintien du service policier.

Vantant l'implication sociale et communautaire de Métro-Police, les responsables de ces deux organismes entendent faire pression pour démontrer que l'abolition de Métro-Police n'est nullement souhaitée.

"Depuis un certain nombre d'années, nous avons un corps policier qui a su s'impliquer au niveau social, tout en tentant de prévenir le crime, peut-on lire dans le texte. Les actions posées par ce corps policier sont un exemple dans toute la province et les résultats sont à la hauteur de ses dirigeants. Nous pouvons en être fiers. Notre directeur Richard Tremblay, par son implication sociale, fait de notre ville l'un des plus représentatifs au niveau social ne pouvant laisser indifférent tout bon citoyen... Nous voulons conserver notre corps policier actuel. Disons-le à nos édiles municipaux."

La présidente de Parents-Secours, aussi secrétaire-trésorière de Surveillance de quartier, Mme Lucie Fournier, a aussi indiqué que plus de 85 signatures avaient été obtenues jusqu'à maintenant.

"Notre porte à porte n'est même pas commencé et nous avons toutes ces signatures. La réponse est très bonne et j'imagine que cette requête recevra un très bon accueil dans la population lorsque nous visiterons les propriétaires", devait-elle préciser.

Jacques Beloin proclamé gagnant du Mérite forestier

COMPTON — Jacques Beloin de East Hereford a été proclamé hier soir le grand gagnant du concours Mérite forestier 1988 en Estrie, le ministre délégué aux Forêts, Albert Côté, lui ayant remis une médaille d'or accompagnée du titre de commandeur du Mérite forestier avec mention "très grand mérite" ainsi qu'une bourse de 4,000 \$ pour l'excellence de ses travaux.

Ce sont 114 propriétaires de boisés qui, en Estrie, ont participé à cette 25e édition du Mérite forestier, un concours créé en 1962 au Québec et ayant comme principal but d'encourager les propriétaires à bien aménager leurs boisés; seulement 77 propriétaires de l'Estrie avaient participé au concours l'an dernier.

Organisé par le ministère de l'Énergie et des ressources du Québec, le concours se déroule dans les neuf régions administratives du Québec et connaîtra sa dernière édition régionale à Montréal la semaine prochaine.

Mérite provincial

Trois lauréats de chacune des régions seront en lice pour le Mérite provincial dont le nom du gagnant doit être dévoilé lors d'un gala provincial.

Quelque 200 personnes s'étaient réunies hier au Domaine St-Laurent de Compton dans le cadre de ce gala régional auquel a participé le ministre Côté.

La médaille d'argent, le titre d'officier de l'Ordre du Mérite forestier avec mention "grand mérite" ainsi qu'une bourse de 2,000 \$ ont été remis à M. Benoît Labbé de Saint-Hubert pour les travaux qu'il a réalisés sur son boisé de Fontainebleau.

Quant à la médaille de bronze, elle a été attribuée à M. Évariste



(Photo La Tribune par Hélène Barnard)

Le ministre délégué aux Forêts, Albert Côté, a remis hier soir à Compton les honneurs du Mérite forestier 88 à Jacques Beloin de East Hereford, au centre, grand gagnant du Mérite forestier 1988 en Estrie. Il est entouré de Mme Monique Gagnon-Tremblay, et de Gaétan Côté, administrateur régional. M. Beloin de même que deux autres Estriens, Benoît Labbé et Évariste Gagné, sont maintenant en lice pour les honneurs du Mérite forestier 1988 pour le Québec.

Gagné de Ste-Marguerite-de-Lingwick; M. Gagné s'est également mérité une bourse de 1,000 \$.

Le principal gagnant d'hier soir, M. Jacques Beloin, possède 140 hectares à St-Herménégilde et East Hereford; 130 hectares sont aménagés et le tiers de la propriété est un boisé naturel tandis qu'on retrouve 100,000 arbres de Noël en plantation et autant de sauvages en culture sur le reste de sa propriété.

Une douzaine d'autres participants se sont vu remettre un prix de 200 \$ chacun pour des travaux réalisés sur leurs propriétés et jugés dignes de mention.



Les questions importantes nécessitent toujours l'avis d'un spécialiste.

À la Fiducie Desjardins, que ce soit les REER, FERR ou rentes, les possibilités de placer vos acquis sont multiples.

Nous comprenons que vous soyez quelque peu hésitant devant toutes ces solutions. C'est là que nos spécialistes interviennent. Leurs points forts: le conseil personnalisé et la diversité de nos produits financiers.

À la Fiducie Desjardins, nous avons fait de la retraite une de nos priorités. La preuve, les conférences «Options revenus de retraite» ont été créées. Informez-vous auprès de la succursale la plus proche de chez vous.



Fiducie Desjardins

Le nouveau nom de la Fiducie du Québec.

Sherbrooke : 566-5667 / 1 800 567-6920

ELECTIONS 88

Wood accuse Charest de tenir un double langage

par Stéphane LAVALLÉE

SHERBROOKE — Dans un discours où le nationalisme canadien brillait, le candidat libéral dans Sherbrooke, Dennis Wood, a porté le dernier grand coup de la campagne en s'attaquant essentiellement à son adversaire conservateur Jean Charest lors d'un discours prononcé hier midi, l'accusant à son tour de tenir un double langage.

"S'il y a deux Dennis Wood, a-t-il déclaré, les deux ont une seule et même parole, c'est une parole franche, honnête et sincère. Ce qu'il faut dire, c'est qu'il y a aussi deux Jean Charest, celui d'avant les sondages qui disait rien et celui d'après qui dit n'importe quoi."

Le candidat Wood est ainsi revenu sur les accusations reprises la veille par le député Charest, lors du débat organisé par la Coalition régionale contre le libre-échange. Ironiquement, il profitait hier de la même tribune que son principal opposant qui, deux semaines plus tôt devant les

membres du Club des Elans, soutenait une première fois que l'ex-président de la Chambre de commerce de Sherbrooke tenait des propos contradictoires sur le libre-échange.

"On va parler de mon ami, le jeune député conservateur sortant Jean Charest, a lancé le candidat libéral. Vous savez, celui-là qui dit souvent qu'il y a deux Dennis Wood, l'homme d'affaires et le politicien. C'est ce gars-là hier soir qui s'est servi de tout ce que la Chambre de commerce a écrit ces derniers dix ans pour essayer de me détruire. Il avait hier soir l'énergie du désespoir."

Le candidat Wood a aussi reproché à Jean Charest de s'être attaqué à son ami Louis Lagassé (ex-président de la Chambre de commerce du Québec). "S'il y a un homme qui a fait beaucoup pour sa région et sa province, c'est bien Louis. Merci Louis!", a déclaré Dennis Wood.

Devant environ 250 personnes, une centaine de moins que pour l'allocation du député Charest, le candidat libéral a aussi soutenu que son opposant conservateur s'appropriait des réalisations qui ne lui appartiennent pas. "Hyundai à Bromont, c'est avant tout le dynamisme des gens de Bromont et les facilités qu'ils ont offert, ce n'est pas Jean Charest. Dmtar à Windsor, c'est avant tout la volonté des gens de l'Estrie et du gouvernement du Québec. Les contrats chez Bombardier, c'est pareil."

Libre-échange: Charest reproche aux libéraux d'être démagogues

par Stéphane LAVALLÉE

SHERBROOKE — "Personne ne pouvait anticiper à quel point les libéraux fédéraux allaient être démagogiques avec la question du libre-échange. Je vais vous donner un exemple concret: Monique Bégin qui prétend que cela va propager le sida au Canada, c'est quand même incroyable, ça requiert un effort spécial."

Ceci dit, le candidat conservateur et député de Sherbrooke, Jean Charest, n'estime pas que le gouvernement fédéral a nécessairement mal vendu son accord de libre-échange avec les États-Unis avant et pendant la campagne électorale qui s'achève. "On nous reproche d'avoir dépensé 25 millions \$ en propagande sur le libre-échange et du même souffle, on nous dit 'vous avez pas donné d'informations'. On a fait un effort. Peut-être qu'on l'aurait fait différemment, on ne le sait pas dans le fond."

C'est essentiellement le bilan que Jean Charest dresse de la campagne électorale qui s'achève et qui mène pratiquement à une élection référendaire sur le libre-échange. Le ministre a tenu, hier matin, sa dernière rencontre publique avec les journalistes avant le vote de lundi.

Le député Charest a rappelé la tenue d'au moins trois colloques à Sherbrooke sur le sujet, la présence de nombreuses réclames publicitaires dans les journaux qui offraient aux citoyens la possibilité d'obtenir des documents d'information.

"Ce qui plus important, ajoutait-il, c'est qu'il y a un consensus très large au Québec. Des intervenants à l'extérieur du forum électoral sont intervenus, ils ont offert des interprétations dans lesquels les gens pouvaient s'y retrouver un peu." Jean Charest rappelle notamment que huit premiers ministres provinciaux appuient l'accord, qu'il s'agit de la question la plus débattue aux Communes ces quatre dernières années.

"Face à la démagogie des libéraux, argumente néanmoins le candidat conservateur, ça n'a pas été facile. Au tout début on l'a dit, on s'attendait à une campagne difficile. Les conservateurs, on n'a jamais vécu de campagne facile au Québec."

Un traité

Sur la question environnemen-

tale, alors que les opposants à l'accord de libre-échange craignent un impact négatif au Canada, le député Charest avertit que non seulement un éventuel gouvernement conservateur pourrait conclure rapidement un traité sur les pluies acides avec les États-Unis, mais il devra le faire sinon les Américains "vont trouver le temps long".

Jean Charest signale son optimisme dans ce dossier tout en avertissant que le nouveau président américain, George Bush,

devra respecter ses engagements, lui qui a déjà avoué son intention de conclure un traité avec le Canada.

"Ils vont trouver le temps long tant que ce ne sera pas signé, lance Charest. Et nous, on ne fera pas de compromis là-dessus. Le problème qu'on a, c'est qu'on ne peut pas signer à leur place. Mais le peuplons nous assurer d'une chose, c'est qu'ils vont en entendre parler. Cela va être moins fatigant pour eux de signer une entente sur les pluies acides que de ne pas en signer."

De l'avis du candidat conservateur, les Américains savent bien que cette question est prioritaire pour le Canada. "Le gros bon sens va prévaloir éventuellement, on est en train de détruire notre environnement."

FONTAINE, DÉSY & ASSOCIÉS



Me Pierre Ménard

L'étude légale Fontaine, Désy et Ass. a le plaisir d'annoncer que Me Pierre Ménard s'est joint aux avocats de cette étude soit Me Gilles Fontaine, Me Alain Désy, Me Louis Panneton, Me Daniel Hébert, Me Marc Létourneau, Me Michel Joncas, Me Bernard Gingués, Me Françoise Lagassé-Boily, Me Richard Melançon et Me Danielle Houle.

Admis au Barreau en 1985, Me Ménard est avantageusement connu dans la région de Sherbrooke, Rock Forest et Magog et il invite toute la population à bénéficier de sa disponibilité et de ses services ainsi que ceux offerts par les membres de cette étude au:

32 Wellington nord, bureau 301

Sherbrooke, Québec

J1H 5B7

564-1222

44888

Votre avenir dépend de cette élection

"Ne laissez pas les grosses compagnies vous dire pour qui voter"

c'est au peuple à décider

Votez

Alain Tardif

Richmond Wolfe



TARDIF ALAIN Libéral



Payé par Georges Hudon, agent officiel de Alain Tardif

43409

Maladie d'Alzheimer: des services à Asbestos

par Henri RICHARD

ASBESTOS — La région de l'Or Blanc étant constituée d'une population vieillissante vulnérable à une maladie comme l'Alzheimer, un groupe de bénévoles entendent s'attaquer au problème de front, en décentralisant les services régionaux regroupés à Sherbrooke.

En premier lieu, Denise Lecomte, Gaston Jutras et Paul-Aimé Jacques, à titre de prési-

dent d'honneur, verront à la bonne marche de la campagne de financement populaire de la Société

Alzheimer de l'Estrie dans la région de l'Or Blanc.

Du 28 novembre au 31 décembre, la population locale pourra se procurer dans une vingtaine de commerces d'Asbestos, Danville, Wotton et d'autres villes orblanaises à être confirmées, des chandelles décoratives pour la période de Noël.

Les organisateurs de la campagne sont confiants de recueillir le même montant que l'an dernier, soit 1 600 \$ et dont la moitié revient dans les coffres de la société régionale de la société Alzheimer.

Le début de la campagne de financement sera marqué par une assemblée publique d'information le mardi 29 novembre, au Centre hospitalier d'Asbestos. Le public présent aura l'occasion d'entendre des personnes-ressource et visionner un document démythifiant la maladie qui touche près de 300 000 personnes au Canada.

Centaine de cas

Le président d'honneur de la campagne et directeur général du Centre hospitalier d'Asbestos, estime à une centaine le nombre de personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer dans la région de l'Or Blanc.

Au Centre hospitalier d'Asbestos, ces patients seront admis pour une courte durée, en attendant leur transfert dans un foyer d'accueil de la région qui, heureusement, ne souffrirait d'aucun engorgement.

Pour un M. Jutras se dit intéressé à former une association lo-

cale qui aurait comme principal objectif de fournir de l'information aux familles aux prises avec un malade atteint d'Alzheimer.

"C'est dur pour le malade et ça l'est d'autant plus pour la famille qui en prend soin. S'il y a des personnes intéressées, j'aimerais partir une association locale qui informerait, réconforterait ces familles en leur fournissant de l'information. La Société Alzheimer de l'Estrie est même prête à nous retourner l'argent recueilli dans notre région, si un tel besoin se fait sentir" a expliqué M. Jutras.

ÉLECTIONS 88

Gérin prévoit un gouvernement du PC "légèrement" majoritaire

ASCOT (MM) — Convaincu de devancer aisément ses adversaires libéral et néo-démocrate, François Gérin, candidat conservateur dans le comté de Mégantic-Compton-Stanstead, prévoit que sa formation sera reportée au pouvoir lundi et formera un gouvernement majoritaire "de quelques sièges seulement."

Traçant le bilan de sa campagne électorale lors d'une rencontre de presse informelle, François Gérin a aussi affirmé que le Québec soutiendra fortement les conservateurs. Selon lui, pas moins de 50 députés québécois prendront le chemin d'Ottawa.

"Je pense que nous formerons un gouvernement majoritaire avec environ 155 députés", a-t-il indiqué.

En Estrie, le candidat conservateur prévoit peu de changement. Selon lui, la députation ne sera pas modifiée, si n'est dans le comté de Richmond-Wolfe où François Gérin croit que les chances du candidat Yvon Côté de déloger le député sortant, le li-

béral Alain Tardif, sont très bonnes.

Misant sur l'appui public de 64 des 69 maires du comté de Mégantic-Compton-Stanstead, M. Gérin est confiant de conserver une forte majorité sur son principal adversaire, le libéral Jean-Guy Landry. En 1984, François Gérin avait obtenu une majorité de 12,500 voix. Cette année, il anticipe une majorité de 10,000 votes.

Disant avoir parcouru plus de 10,000 kilomètres, rencontré plus de 22,000 électeurs et avoir tenu sept assemblées publiques qui ont attiré 3,500 personnes, le candidat conservateur se montre très confiant.

Déception

Mais il est à la fois déçu de la tournure de la campagne électorale. Le libre-échange qui a monopolisé le débat a eu pour conséquence de releguer aux oubliettes des sujets aussi importants que l'environnement et les questions économiques, soutient-il encore.

"Je voulais parler beaucoup plus d'environnement et de la situation économique, mais le libre-échange a évacué ces dossiers. J'ai à tout le moins remarqué que la campagne de peur menée par les libéraux sur le libre-échange n'a pas fonctionné dans mon comté", d'ajouter le député sortant.

Dossiers prioritaires

S'il remporte son pari lundi, François Gérin s'attaquera à défendre une réforme électorale complète, tout en s'impliquant activement afin de trouver une solution au problème des pluies acides.

"Une campagne électorale qui dure 50 jours, ça n'a aucun sens. Depuis quelques jours déjà, les gens sont tannés d'entendre parler des élections et je pense qu'une réforme globale s'impose", devait-il rappeler.

Réforme du financement des partis: une tâche ardue

— Charest

SHERBROOKE (sl) — Le candidat du PC dans Sherbrooke, Jean Charest, estime que si un gouvernement conservateur entreprend une réforme du financement des partis politiques, comme l'envisage Brian Mulroney, la tâche sera ardue.

"La tradition au Canada prévoit un espèce de très large consensus, presque l'unanimité là-dessus. (...) Mais ce ne sera pas facile, comment le député sortant, il va falloir convaincre les autres partis. Les néo-démocrates ne voudront pas se priver facilement des revenus qu'ils obtiennent des centrales syndicales et les libéraux fédéraux se financent plus à partir de grosses compagnies et de corporations privées que nous. C'est le parti qui se finance le plus avec les grosses compagnies."

Et Jean Charest de citer le député libéral de Shefford, Jean Lapierre, qui déclarait à La Presse, le 12 novembre 1986, que les libéraux sont en retard de sept ou huit ans dans le financement populaire par rapport aux autres formations politiques "et que la

faute en incombe aux dirigeants passés".

...en bref

Seulement deux candidats, Yves Lawler, du Parti communiste, ainsi qu'Alain Poirier, du Nouveau parti démocratique, ont répondu à un questionnaire qu'a fait parvenir à tous les représentants des partis politiques de la région l'organisme Solidarité populaire Estrie, qui représente divers groupes sociaux. Le questionnaire portait sur une dizaine de sujets, notamment la violence faite aux femmes, le nucléaire, les programmes sociaux, la fiscalité, etc. Selon Solidarité populaire Estrie, les candidats qui ont refusé de répondre l'ont fait par crainte de se "mouiller" dans des débats importants pour l'avenir politique, économique et social du pays.

— O —

Le candidat du Parti conservateur dans Richmond-Wolfe, Yvon Côté, estime que son rival du Parti libéral, Alain Tardif, abandonne ses électeurs au profit de ceux de l'Ontario en s'opposant au libre-échange et cède aux intérêts de Bay Street, à Toronto.

Selon M. Côté, M. Tardif et les libéraux de John Turner préfèrent exploiter le besoin de sécurité des gens âgés et des démunis en semant la peur et le doute. Le candidat conservateur estime en outre que M. Tardif manque de confiance dans les entreprises de la région.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

Téléphones:

Petites annonces: 564-0999

Publicité: 564-5450

Rédaction: 564-5454

Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe:

Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat: États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est socialement la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

29056

Profitez, dès maintenant, de rabais allant jusqu'à 50% que vous offre la grande «VENTE DE BLANC», du 24 novembre 1988 au 2 février 1989, pour goûter aux petits et grands plaisirs de la grande région de Québec. Gastronomie, hébergement, magasinage, ski et sports d'hiver, expositions et locations de voiture...

RÉGION DE QUÉBEC

Cet hiver, venez nous voir et à votre arrivée à l'hôtel, vous recevrez un passeport renfermant des coupons-rabais pour profiter au maximum des nombreux avantages de la «Vente de blanc», la plus colorée de la saison!

CENTRES DE SKI

La région de Québec compte sur quatre importants centres de ski alpin à moins de 30 minutes du centre-ville. Pour la «Vente de blanc», le centre de ski Le Relais (10 pistes dont 9 éclairées) accordera des rabais de 40% sur le billet de remontée. Pour les amateurs de randonnée au grand air, la région compte également plus de 212 sentiers de ski de fond totalisant un peu plus de 1 600 kilomètres! À vos skis, prêts, partez!

MAGASINAGE

Plusieurs centres commerciaux modernes de l'agglomération de Québec offrent un éventail de magasins et de boutiques de choix. La région compte également un certain nombre d'artères commerciales offrant tout à la fois ambiance de quartier et boutiques sympathiques. Le quartier Petit-Champplain, par exemple, autour de la rue du même nom, est un des plus pittoresques d'Amérique. Pour la «Vente de blanc», certaines boutiques de ce quartier accorderont des rabais de 10 à 50%.

TOUT DE BLANC VÊTUE

Québec se laisse découvrir plus agréablement que la plupart des villes de même importance. Le jour ou la nuit, l'été ou l'hiver, seule la couleur des lieux change. Voici une suggestion: une virée à l'Île d'Orléans et sur la Côte de Beaupré en profitant du rabais de 30% offert par Hertz Location d'autos dans ses bureaux de locations participants à Montréal et à Québec. Appelez Hertz Location d'autos au 1-800-263-0678 et mentionnez la «Vente de blanc».

Plus de 50 établissements offrent des rabais à l'occasion de la «Vente de blanc». Alors vivez toute la magie et la féerie de la région de Québec tout de blanc vêtu! De plus vous recevrez un Interdollars qui vous permettra d'économiser 2 \$ sur vos appels interurbains.

CONDITIONS

Les réservations dans un des hôtels participants doivent être faites au moins 48 heures à l'avance et sont sujettes à la disponibilité des chambres réservées pour cette campagne promotionnelle. Demandez le forfait «Vente de blanc». À votre arrivée à l'hôtel, chaque personne occupant la chambre se verra remettre un passeport «Vente de blanc» contenant des coupons-rabais applicables sur une foule d'activités. Cette offre ne s'applique pas aux tarifs déjà réduits, ni aux tarifs de groupe ou à certaines catégories de chambres. Non valable durant la période du 26 décembre 1988 au 1^{er} janvier 1989 inclusivement.

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de détails sur cette offre et/ou sur la région de Québec, composez et demandez la téléphoniste 604
à Québec: (418) 692-2471
à Montréal: (514) 873-2015
de partout en province: 1-800-361-5405
de l'Ontario et des Maritimes: 1-800-361-6490
de partout ailleurs
(frais d'appel): (514) 873-2015
ou écrivez à:
Centre d'information
Office du tourisme et des congrès de la
Communauté urbaine de Québec
60, rue D'Auteuil, Québec (Québec)
G1R 4C4

HÔTELS

QUÉBEC

Holiday Inn Centre-Ville	49 \$
1-800-465-4329	
Le Château Frontenac	72 \$
1-800-268-9420	
Hôtel Le Roussillon	44,50 \$
1-800-363-6223	
Hôtel des Gouverneurs	69 \$
Place Haute-Ville	
1-800-463-2820	
Loews Le Concorde	65 \$
1-800-463-5256	
Hilton Québec	69 \$
1-800-268-9275	
SAINTÉ-FOY	
Best Western L'Aristocrate	44,50 \$
1-800-463-4752	
Hôtel Château Bonne Entente	69 \$
Pavillon Bonne Entente	39 \$
1-800-463-4390	
Auberge Quality Inn	49 \$
Hôtel Motel Québec Inn	49 \$
1-800-463-5777	
Hôtel des Gouverneurs	69 \$
1-800-463-2820	
BEAUPORT	
Manoir Montmorency	39 \$
1-800-463-5573	
LAC BEAUPORT	
Manoir St-Castin	49 \$
1-800-463-4824	
BEAUPRÉ	
Hôtel Château Mont-Sainte-Anne	68 \$
1-800-463-4467	
Développement touristique du Mont Sainte-Anne	jusqu'à 50% de rabais
(regroupement d'hôtels et motels)	
1-800-463-1568	



Office du tourisme
et des congrès de la
Communauté urbaine
de Québec



LA RÉGION DE QUÉBEC
excitant, mémorable!

Bonjour!
Québec ::

L'interurbain Bell

Cette campagne est une initiative de l'Association hôtelière du district de Québec, de l'Association des restaurateurs du Québec et de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec.

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Grands prix du tourisme québécois 1988

2 entreprises de la région sont lauréates

par Denis DUFRESNE

SHERBROOKE — La Station touristique internationale du mont Orford, ainsi que le Festival international de folklore de Drummondville, ont mérité chacun une distinction lors de la remise des Grands prix du tourisme québécois 1988, hier soir à Québec.

La Station touristique internationale du mont Orford a remporté le Grand prix du tourisme québécois 1988 dans la catégorie "Développement touristique", tandis que le Festival international de folklore de Drummondville a obtenu le Grand prix dans la catégorie "Événement touristique".

Devant plus de 1,300 invités de marque, le porte-parole du ministère du Tourisme, l'animateur Gaston L'Heureux, a dévoilé les noms des lauréats et donné un aperçu de leurs réalisations.

La Station touristique internationale du mont Orford a été reconnue pour son programme d'expansion audacieux. De 1984 à 1986, 6,5 millions \$ ont été investis dans le domaine skiable, tandis qu'en 1987 la Compagnie de Gestion Orford, qui gère la station touristique, a injecté 14 millions \$ dans le domaine skiable,

les services à la base, l'hébergement au pied des pistes et en infrastructures sanitaires.

On y a notamment construit un nouveau chalet de ski, une boutique de location, de vente et de réparation, installé un nouveau télésiège quadruple, prolongé le système de neige artificielle, en plus d'y avoir aménagé quatre nouvelles pistes.

Le président et directeur général de la Station touristique du mont Orford, Fernand Magnan, a souligné hier soir que ce prix "couronne cinq années d'expansion soutenue au cours desquelles 25 millions \$ ont été investis. La capacité d'accueil confortable de la station est passée de 2,500 personnes par jour, en 1983-84, à 8,000 personnes par jour en 1988-1989".

M. Magnan a d'autre part souligné que 1989 marque le 50e an-



Photo La Tribune, archives

La Station touristique internationale du mont Orford a remporté hier soir le Grand prix du tourisme québécois 1988 dans la catégorie "Développement touristique" pour son expansion soutenue au cours des dernières années.

niversaire de la station de ski.

Le Festival international de folklore de Drummondville a lui aussi connu un succès grandissant au cours des six dernières années, le nombre de visiteurs passant de 150,000, en 1982, à 700,000 en 1987. On y a accueilli au cours des six dernières années un total de 45 pays, une centaine de groupes étrangers, 65 groupes culturels du Québec et des provinces canadiennes, ainsi que près de 4,000 artistes étrangers.

Les autres lauréats sont l'Auberge de la Pointe, de Rivière-du-Loup, Grand prix catégorie Accueil touristique, Les cuis fins de la mer, à Bonaventure, Grand prix dans la catégorie "Innovation touristique", la famille Dufour-Cap-aux-Pierres Inc., de l'Île-aux-Coudres, Grand prix dans la catégorie "Promotion touristique", ainsi que l'Auberge Le Presbytère de Sainte-Rose-du-Nord, à Sainte-Rose-du-Nord, qui remporte le Prix de la petite

entreprise touristique 1988 Brador.

Lors du gala régional en Estrie, à la mi-octobre, les Grands prix du tourisme 1988 avaient été décernés à l'Auberge Jouvence (catégorie Accueil touristique), à la Station touristique internationale du mont Orford (catégorie Développement touristique), aux Fêtes de l'amiante (catégorie Événement touristique), au Village Roussillon Magog-Orford (catégorie Innovation touristique), au Centre de coordination économique de Granby métropolitain (catégorie Promotion touristique), ainsi qu'à La promenade de l'Estrie (catégorie Petite entreprise touristique-Brador).

Lors de la remise des Grands prix du tourisme québécois 1988, le Carnaval de Québec a mérité le prix de l'excellence.

Enfin, le Cirque du Soleil a mérité le Prix spécial du jury, pour son caractère innovateur et professionnel.



(Photo La Tribune par Luc Lemay)

Le goût de bouger

Malgré le temps froid, il est toujours possible de jouer à la corde à danser. Il suffit d'être bien emmitouffé et d'avoir le goût de bouger, comme l'ont fait ces enfants à la garderie Galt, à Sherbrooke.

Ancien dépotoir: la question refait surface à Rock Island

ROCK ISLAND (MD) — La question entourant la vente d'un ancien dépotoir qui appartenait à la Ville de Rock Island refait surface. En effet, le conseil a décidé d'entreprendre des procédures via une mise en demeure auprès de M. Ray Coulombe, propriétaire des lieux.

C'est à M. Coulombe que Rock Island a vendu l'ancien dépotoir de la Ville situé sur la ferme de M. Armin Ruf.

Les parties ont acquiescé à cette vente pour un montant de 800 \$, somme qui a été versée par M. Coulombe, sauf qu'aucun des documents auprès du notaire a été signé. Le conseil, après avoir reçu des avis juridiques, demande donc à M. Coulombe de se présenter chez le notaire sinon la Ville verra à rescinder la résolution acceptant l'offre de 800 \$ pour la vente de l'ancien dépotoir d'une superficie de près de 10 acres.

M. Coulombe est l'un des copropriétaires d'une compagnie à numéro qui a tenté sans succès d'implanter dans le secteur des Villes frontalières (autre endroit que l'ancien dépotoir de Rock Island) un dépotoir de matières sèches. L'annonce de cette implantation avait soulevé l'ire des environnementalistes qui s'étaient regroupés pour contrer le projet et ce, avec succès.

Par la suite, M. Coulombe et sa firme avaient fait parvenir une mise en demeure à la Ville, enjoignant celle-ci de lui vendre un morceau de terrain comme cela aurait été mentionné lors de rencontres informelles. Selon la version du conseil, la Ville n'a en aucun moment promis de vendre ou n'a signé de documents pour vendre une partie d'un ancien puit de gravier.

GILLES MARTIN,
C.M.A., C.A.

- COMPTABILITÉ
- VÉRIFICATION
- FISCALITÉ
- INFORMATIQUE

DÉPOSITAIRE AUTORISÉ DU LOGICIEL COMPTABLE "FORTUNE 1000"

821-0001
885, MONTPELLIER, BUREAU 7,
FLEURIMONT, QUE. J1E 3L2



F. FARHAT
OPTICIEN D'ORDONNANCES

Le supermarché de la lunette



Un MAXI service pour un MINI prix



"LE CONSOMMATEUR D'ABORD"

153 WELLINGTON NORD
SHERBROOKE, QUE., J1H 5B9, 563-4447

DEUX PAIRES DE LUNETTES pour seulement **98\$**
Monture & lentilles simple foyer de verre

DEUX PAIRES DE LUNETTES pour seulement **136\$**
Monture & lentilles double foyer, visibles en verre

• Prix garanti peu importe la prescription.

• Vaste choix de montures importées de la France, d'Italie, et sélectionnées par F. Farhat.

Plus de 26 succursales pour mieux vous servir.

POUR VOS PLANCHERS DE BOIS FRANCS

M. GOSSELIN SABLAGE LTÉE
(819) 879-6397

VENTE, SABLAGE, VERNISSAGE, INSTALLATION ET RÉPARATION DE VIEUX PLANCHERS.

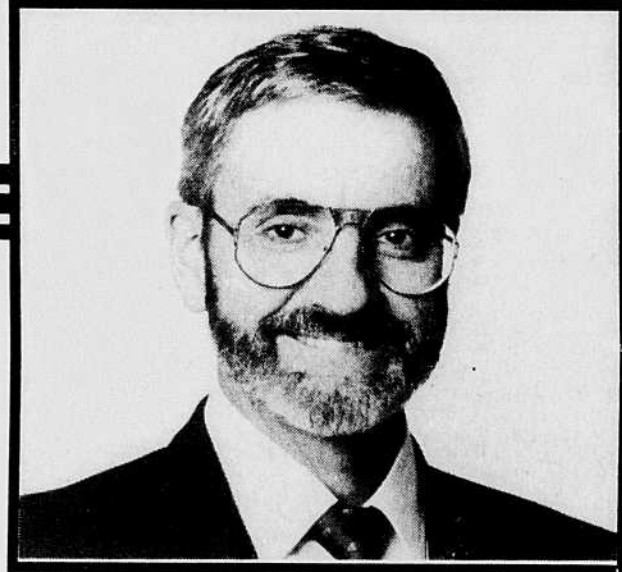
ESTIMATION GRATUITE

La distance n'a pas d'importance

42635

LE 21 NOVEMBRE VOTONS

Yvon
Côté



RICHMOND-WOLFE

Yvon Côté déjà présent.

Yvon Côté déjà à l'écoute.

Yvon Côté défendra MIEUX les intérêts de tous les gens de Richmond-Wolfe.



Le 21 Novembre
**CONTINUONS AVEC
DES FORCES NEUVES**

DANS RICHMOND-WOLFE

Votons

Yvon **Côté**



Retenu et payé par Daniel Dumas agent officiel de Yvon Côté.

43624x

ÉLECTEURS

de MÉGANTIC-COMPTON-STANSTEAD

LUNDI LE 21 NOVEMBRE

VOTONS LIBÉRAL

VOTONS JEAN-GUY LANDRY

POUR LA PROTECTION DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FERME FAMILIALE.

POUR LA RELANCE DU DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL.

C'EST CLAIR ET NET!

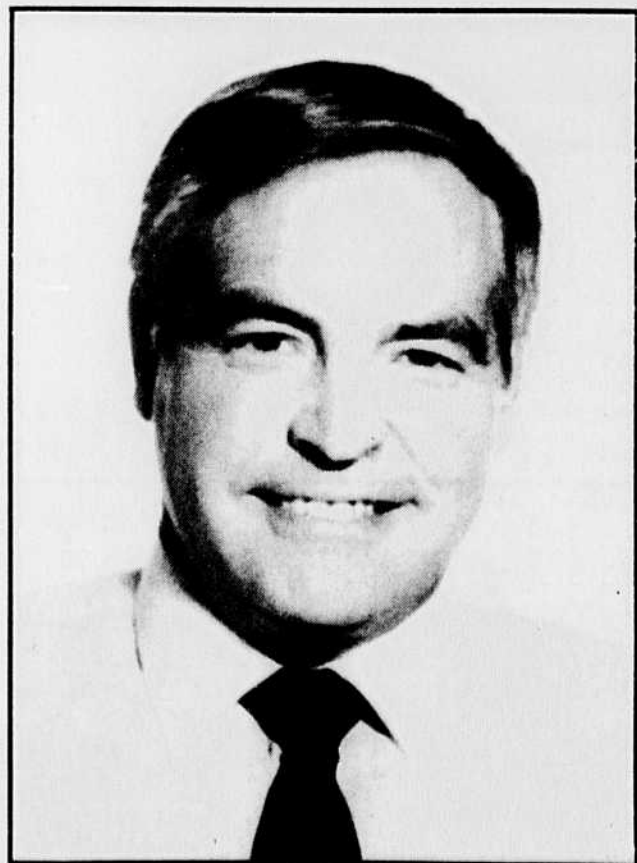


RENCONTRE AVEC LE CANDIDAT

DIMANCHE LE 20 NOVEMBRE A 11h00

A LA SOURCE Rte 141

Informations: **COMITE: 569-2511** COATICOOK



Autorisée et payée par Eugène Naylor, agent officiel. 43106

2e phase d'encouragement à la famille

par Christian CARON
COATICOOK — Le premier projet ayant été accueilli favorablement dans le milieu, la Ville de Coaticook a annoncé sa deuxième phase de sa politique d'encouragement à la famille, qui s'étendra du 24 décembre 1988 au 24 décembre 1989.

"Le succès remporté par cette première politique a dépassé les attentes du conseil municipal.

Nous avons reçu des sollicitations de tout le pays et plusieurs organismes ont commencé à accorder de l'attention aux familles. Vraiment, notre volonté de sensibiliser la population a largement dépassé tout espoir", de souligner le maire André Langevin. Le premier projet, en matière de politique familiale, consistait à partager cinq montants de 1 000 \$ entre les familles qui auront donné naissance à un enfant pour ladite période. Les cinq montants seront incidemment tirés au hasard, le 24 décembre 1988, à 14h00 à l'occasion d'une fête populaire à la polyvalente La Frontalière de l'endroit.

Deuxième phase

Pour la prochaine année, la politique d'encouragement à la famille portera sur deux volets. Comme premier volet, le maire de Coaticook est fier de dire que l'entreprise privée se joint à la ville pour participer à l'encouragement à la famille. Ainsi, pour l'année 1989, cinq entreprises du milieu ont consenti à verser les 5 000 \$ qui seront tirés au hasard le 24 décembre 1989. Les entreprises Couillard Construction, la Caisse populaire de Coaticook, les entreprises Codet Ltée, Lafaille & Fils et J.R. LeFebvre sont celles qui contribueront au projet.

"Nous pouvons être fiers de l'esprit de famille qui existe chez nous. L'implication de ces cinq

entreprises témoigne de la volonté de notre milieu à revaloriser l'esprit familial et la considération pour la famille", de lancer le premier magistrat dans une char-



André Langevin

ge passionnée. "Tout le monde doit faire quelque chose pour encourager les familles. L'implication de l'entreprise privée est l'exemple que la population du Québec est prête à investir pour sauver la famille québécoise" d'ajouter celui-ci.

Contribution de la ville

En ce qui a trait au second vo-

let de la politique, la ville s'engage à verser, pour chaque naissance qui viendra entre le 24 décembre 1988 et le 24 décembre 1989, un montant de 100 \$ aux parents qui voudront bien inscrire leur nouvel enfant à l'hôtel de ville. Ainsi, par exemple, s'il y a 80 naissances, Coaticook versera 8 000 \$. Tous les participants seront évidemment éligibles aux

cinq prix de 1 000 \$.
"Ce n'est pas tout d'offrir des services à la famille. Ce que les familles ont le plus besoin, c'est de l'argent pour vivre décemment. C'est à ce titre que la Ville de Coaticook donne un exemple symbolique en versant 100 \$ aux parents qui ont des enfants", affirme ce nouvel apôtre de la famille.

Réfection de trottoirs reportée

par Guy MARCHAND
RICHMOND — Afin de réaliser les travaux dans les meilleures conditions possibles, les membres du conseil municipal de Richmond ont accepté l'avis de l'entrepreneur Fondations Simoneau Inc. de Robertsonville, de reporter au printemps 1989 la réfection des trottoirs sur les deux côtés de la rue Craig. C'est en effet ce qu'a expliqué le maire Marc-André Martel lors de la dernière assemblée du conseil.

Fait inusité, il s'agit de la deuxième année d'affilée que des travaux de réfection de trottoirs programmés pour être effectués l'année même de son attribution, sont reportés. Rappelons que le règlement d'emprunt pour financer des travaux a été adopté en juin dernier, tandis que le contrat n'a été octroyé qu'au début du mois d'octobre. Le délai dans toute cette procédure serait dû au temps qu'a pris le ministère des Affaires municipales pour ap-

prouver le règlement d'emprunt de la ville et la période de temps prise pour la demande des soumissions.

Cependant les membres du conseil semblent avoir eu leur leçon, puisqu'ils se promettent d'agir tôt au début de l'année 1989 pour approuver un autre règlement d'emprunt, qui servira à financer la troisième et dernière phase du programme triennal des dépenses d'immobilisation adopté lors du budget de 1986.

TOUT POUR VOTRE SATISFACTION!

P. Roy et R. Potvin

pharmaciens



624 sud, rue Bowen
près de l'Hôtel-Dieu
Sherbrooke
569-5561

L'Apothicaire
Membre
ESSAIM



Un personnel compétent
et désireux de répondre à vos besoins
et des locaux
agrandis et améliorés.

RONALD POMERLEAU
ENTREPRENEUR-PEINTRE

5028, ch. Blanchet
Rock Forest
864-9384

Résidentiel — Commercial — Industriel
Revêtements muraux
Peinture + peinture au pistolet
— Estimation gratuite —

ACOUSTIQUE
AG
Grenier et Bernard

Entrepreneurs en cloisons sèches
et tuiles acoustiques
Yvan Bernard, J.-Guy Bernier

1002 Deschailions
Sherbrooke

Tél. (819) 562-8667
562-1098

TAPIS
ELIE INC.



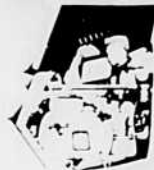
1023, Rte 220
St-Elie d'Orford, Qc

569-5995

A.J.R.

AGENT
AUTORISÉ
LENNOX

ENTREPRENEUR EN
MÉCANIQUE



VENTILATION, CLIMATISATION,
CHAUFFAGE À AIR CHAUD

Tél.: 819/567-4816

1180 Galt est, Sherbrooke, Qué., J1G 1Y5

VITRERIE SHERBROOKE INC.

FACE À GASTON CÔTÉ
1015 Galt Est, Sherbrooke
565-7700

Merci de votre confiance et bon succès



JP ROY
électricien inc.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Spécialité: Chauffage électrique
Estimation gratuite

JEAN-PAUL ROY
Président

2483, rue King est
Sherbrooke (Québec), J1H 5H2

(819) 821-4353

JGD

JEAN GUY DESROSIER INC.

Entrepreneur en brique, pierre — bloc
Foyer de tout genre
Équipement de manutention.

Bertin Desrosiers 1932, rue Chevalier, Sherbrooke, Qué.
Estimateur Bur.: 819-566-5292 J1K 1E2



Les constructions del-j inc.
entrepreneur général

155, boul. Jacques-Cartier sud, bur. 10
Sherbrooke, Québec, J1J 2Z4

(819) 565-2322

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Les sessions de travail suscitent peu d'enthousiasme chez les élus

par Richard VIGNEAULT

LAC-MÉGANTIC — Les élus municipaux de Lac-Mégantic ne sont guère enthousiastes devant la nouvelle formule de rencontre, appelée "session de travail", remplaçant le comité permanent. Il semble que ce soit peu différent de l'ancien comité.

C'est ce qui se dégage des commentaires recueillis auprès de cinq membres du conseil, dont le maire. Il y a un peu plus d'un mois, les élus s'accordaient pour abolir le comité permanent, qui réunissait à huis clos, toutes les deux semaines, les élus municipaux et des membres du personnel cadre de la ville. Ces rencontres permettaient au conseil de traiter de régie interne et de divers dossiers. Les raisons invoquées pour l'abolition: les "fuites" et les propos divergents de certains élus lorsqu'ils se retrouvent en assemblée publique.

Pas de changements

A ce moment, le maire Jean-Guy Cloutier avait indiqué qu'une nouvelle formule serait proposée. Depuis ce temps, trois rencontres à huis clos ont eu lieu, sans changement significatifs,

semble-t-il. En fait, il y a une nouveauté, les discussions sont maintenant enregistrées sur bandes magnétiques.

"La teneur des réunions n'a pas changé, affirme l'échevin Ovide Bolduc, le seul changement, les propos sont enregistrés et le maire parle moins. De toute façon, que ce soit enregistré, ça ne me dérange pas, j'ai pas de cachette, ni de secret, car la plupart du temps nos discussions sont appelées à revenir au conseil."

La conseillère Lisette Marceau-Vachon estime aussi qu'il n'y a pas de changement. "Je me sens brimé dans mon droit de parole et dans ma perception de la démocratie", dit-elle. Ce sentiment, elle l'attribue au fait qu'on enregistre les discussions. Elle précise, "J'ai l'intention de peu parler et de garder mes interven-

tions pour les assemblées publiques.

Le conseiller Serge Latulippe n'avait pas d'opinion précise. Il dit n'avoir assisté qu'à une seule rencontre, à laquelle, on a présenté le nouveau mode de fonctionnement.



Jean-Guy Cloutier

Les médias

Pour sa part, Serge Jacques est sceptique sur le bon fonctionnement de la nouvelle formule.

"Le but est de rallier ou réunifier le conseil, mentionne-t-il, pour que ça fonctionne, il va falloir que les gens soient de bonne conscience. En plus, j'ai demandé que les journalistes soient présents à ces rencontres".

De son côté, le maire Jean-Guy Cloutier ne cache pas que la nouvelle formule n'a pas donné les résultats escomptés jusqu'à présent. Sur l'enregistrement des propos, le maire explique: "on enregistre le débat afin de vérifier à l'interne, après la lecture des procès-verbaux, les bandes sont détruites". Il confirme qu'à court terme, peut-être même pour la prochaine session de travail, les journalistes des différents médias seront invités à assister, à la majeure partie des délibérations, ceci devrait permettre une meilleure information et compréhension des dossiers.

Nouvelle voie d'accès à la Domtar: appui de la Chambre à Windsor

par Patrice GAGNON
WINDSOR — La Chambre de commerce de Windsor et région a fait savoir à la Ville de Windsor qu'elle l'appuyait totalement, dans sa démarche pour l'obtention des subventions nécessaires à la réalisation de la nouvelle voie d'accès à l'usine Domtar, via la sixième avenue.



Adrién Pélouin

Dans la missive envoyée à la Ville de Windsor par la chambre de Commerce, présidée par M. Claude Lussier, ce dernier explique cependant que la chambre considère que cette voie d'accès n'est que la première étape d'une série de trois. Les deuxième et troisième étapes consisteraient respectivement à faire mener une étude par le ministère des Transports du Québec pour permettre aux camions en provenance de l'autoroute 55 de faire un virage facile à droite en direction de Domtar, dans le but de décongestionner le centre-ville du trafic lourd, et finalement de corriger les courbes pour se rendre à la paroisse St-Gabriel. "Ces deux équipes complèteraient de façon logique et essentielle, selon les membres de la Chambre de commerce, le programme d'accès à l'usine Domtar. Et c'est dans cette ligne d'idée qu'ils ont appuyé de façon majoritaire les nouvelles initiatives de la Ville de Windsor" commente M. Lussier.

M. Adrién Pélouin, maire de Windsor, demandait l'appui de la chambre de Commerce lors du plus récent souper de cet organisme. La demande de subventions au ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec est toujours à l'étude.

Requête des employés du CLSC Maria Thibault: pas de réponse avant un mois

LAC-MÉGANTIC (RV) — Ce n'est pas avant un mois que l'on

connaîtra la réponse de la Commission d'accès à l'information,

à la requête formulée par les syndicats des employés du CLSC

Maria Thibault, qui réclament l'accessibilité à certains documents.

Équilibre budgétaire et des services améliorés au Foyer de Bromptonville

par Robert LEMIEUX
BROMPTONVILLE — "Nous avons réussi non seulement à maintenir mais à améliorer la qualité de nos services et de notre milieu de vie. Malgré l'insuffisance de nos ressources, nous avons bouclé notre année financière à l'intérieur d'une marge d'équilibre budgétaire acceptable".

C'est en ces termes que le président du conseil d'administration du Foyer de Bromptonville, André Paradis, a résumé l'exercice financier 87-88, alors qu'il présentait le rapport d'activités aux participants à l'assemblée générale annuelle.

Au cours d'une courte entrevue, M. Paradis a révélé que les principales préoccupations du conseil d'administration ont porté sur le contrôle budgétaire, le sous-financement des centres d'accueil, la répartition des lits, les congés des bénéficiaires, la sortie et le délai d'inscription des dossiers, le plan d'intervention clinique, les contrats professionnels, l'ouverture d'un centre de jour et les relations avec le personnel.

Le rapport d'activités révèle que le budget consenti au Foyer de Bromptonville a atteint 800,000 \$, pour dispenser les services à une quarantaine de bénéficiaires dont la moyenne d'âge dépasse 80 ans. Ce qui représente un coût de 58,09 \$ par jour, comprenant tous les postes de dépenses budgétaires.

En outre, les 38 lits ont été occupés à 100 pour cent, soit un rapport jours-présences de 13,816.

Clientèle

Au cours de l'année, le Foyer a admis quatre nouveaux bénéficiaires, comparativement à 11 l'année précédente. Le rapport d'activités stipule que la liste d'attente a une tendance à diminuer grâce au nouveau centre de jour qui dispense, à l'externe, des services à 14 autres personnes âgées. Cette clientèle est composée de huit femmes et six hommes tandis qu'en interne, elle compte 26 femmes et 12 hommes.

Le Foyer a aussi bénéficié d'un budget supplémentaire de développement de 50,000 \$.

Même si la liste d'attente pour

hébergement diminue, celle du programme externe a tendance à augmenter. Instauré en mars, il favorise le maintien à domicile de plusieurs personnes âgées. Il a entraîné des déboursés de quelque 30,000 \$, dont 10,000 \$ ont été assumés par le Conseil régional de la santé et des services sociaux.

Le directeur général du Foyer, Côme Bergeron, a souligné pour sa part que les préoccupations, en cette année financière, ont porté surtout sur l'humanisation ou, autrement dit, sur la personnalisation des services aux bénéficiaires.

Récemment, la Commission d'accès à l'information, présidée par Mme Thérèse Giroux, assistée de Mme Christian Cantin, a siégé à Lac-Mégantic à la suite d'une demande du Syndicat des infirmiers et infirmières, représentant les salariés du CLSC Maria Thibault, afin d'obtenir l'accès à certains documents.

La requête des syndicats comporte deux volets: le premier, l'obtention d'un rapport portant sur un sondage mené, il y a un an, auprès des employés sur la situation dans l'établissement. Jusqu'à présent, le rapport a été gardé confidentiel. Dans un deuxième temps, ils réclament que les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration soient publics et affichés intégralement.

Villa de l'Estrie

Ça s'en vient!

Pour personnes pré-retraitées et retraitées autonomes, en perte d'autonomie ou convalescence.



NE CHERCHEZ PAS AILLEURS!

Nous vous assurons un avenir en toute sécurité.

LOCATION 7 JOURS/SEM.

1%, 2%, 3%, 4%
Lun. au ven.: 8h30 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Sam. Dim.: 12h00 à 16h00

823-1123

3300, DES CHÊNES, SHERBROOKE

À l'arrière
du Carrefour de l'Estrie

43612

METTEZ LE PIED AU BON ENDROIT!

À VOUS DE CHOISIR

OUI, CHAMPAGNE VOUS OFFRE UN PRIX "TOUT COMPRIS"

incluant: transport, préparation ainsi que les rabais Ford.

Signé: *Georges Champagne*

AUCUN COMPTANT REQUIS et 1er PAIEMENT EN FÉVRIER 1989

(Sur approbation de crédit)

OU UN FINANCEMENT JUSQU'À 48 MOIS À **11.9%**

VOICI NOS ESCOMPTE SUR NOS 88 (sur véhicules en inventaire)

88 TAURUS \$2,000
(tous les modèles)
88 SABLE \$2,000
(tous les modèles)
88 TRACER \$2,000
(wagonnettes)
88 TEMPO \$1,500
2 p. (avec air clim.)
88 RANGER \$1,500
(incl. régulier ou supercab)
88 ESCORT \$1,000
(tous les modèles)

LE TEMPS S'ÉCOULE

NOTRE INVENTAIRE AUSSI!

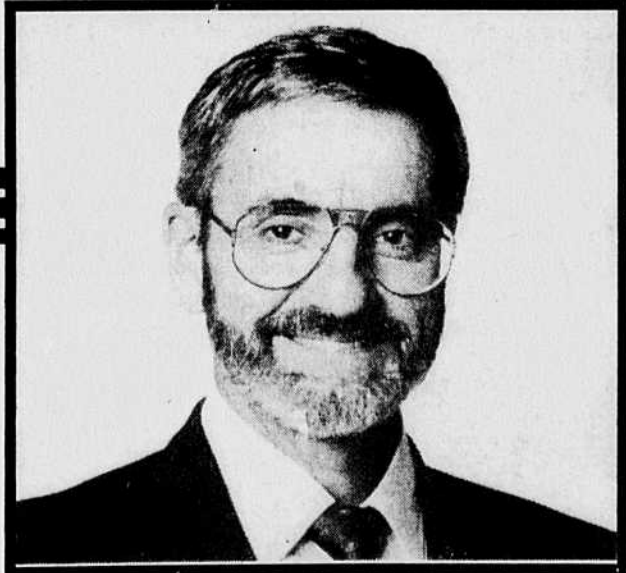
OUI, LES VRAIES AUBAINES, SE NÉGOCIENT TOUJOURS MIEUX CHEZ



33, PRINCIPALE WINDSOR
845-5432

LE 21 NOVEMBRE VOTONS

Yvon Côté



RICHMOND-WOLFE

Yvon Côté déjà présent.

Yvon Côté déjà à l'écoute.

Yvon Côté défendra MIEUX les intérêts de tous les gens de Richmond-Wolfe.



Le 21 Novembre
CONTINUONS AVEC
DES FORCES NEUVES

DANS RICHMOND-WOLFE

Votons

Yvon Côté



Retenu et payé par Daniel Dumas agent officiel de Yvon Côté.

43624

43625

Dévoilées par le Groupe soutien-jeunesse Val-Action

Quatre nouvelles entreprises à Richmond

par Guy MARCHAND

RICHMOND — Le Groupe soutien-jeunesse Val-Action a fait connaître quatre petites entreprises qui ont vu le jour au cours des cinq derniers mois à Richmond, lors d'une conférence de presse à l'Hôtel de ville de l'endroit.

Ces entreprises sont toutes exploitées par des jeunes de 31 ans et moins et au total les investissements représentent un montant de 61,150 \$.

Ces petites firmes ont également pu bénéficier d'une subvention de l'ordre de 8,500 \$ du ministère de l'Industrie et du Commerce pour le démarrage d'entreprise.

Confection

Ces entreprises sont Jean Airoldi Inc., spécialisé dans la création et la confection de vêtements pour femmes et hommes, sur demande et en collection saisonnière. En opération depuis le mois d'octobre 1988, cette firme manufacturière distribue ses créations dans deux points de vente, soit à Granby et Richmond. Le propriétaire de l'entreprise a fait remarquer au cours de la conférence de presse qu'il est présentement en négociation avec la chanteuse Céline Dion pour la création de costumes de scène.

Entretien Claude Enr., pro-

priété de Claude Houle, s'occupe de nettoyage général d'édifices publics et de maisons privées. M. Houle, qui a mis sur pied son service en septembre dernier, vise le marché de Richmond et des environs.

Machines à coudre

Une autre de ces entreprises, est "Machines à coudre Luc Leblond Enr.", qui, depuis son ouverture en juin 1988, se spécialise dans la réparation, la vente et la location de machines à coudre domestiques et industrielles, tout en fournissant les accessoires qui s'y rattachent.

Finalement, Gérard Tremblay s'est lancé en affaires au mois de septembre dernier sous le nom de "Lavage Haute Pression Richmond Enr.". Il oeuvre dans le domaine du lavage à haute pression (jet d'eau et de sable). Son marché s'adresse surtout aux entrepreneurs en construction et aux agriculteurs, puisqu'il s'occupe de nettoyage d'édifices, de véhicules et de moteurs de toute sorte.



(Photo La Tribune par Guy Marchand)

Le groupe de soutien-jeunesse Val-Action a présenté quatre propriétaires qui, au cours des dernières semaines, ont démarré leur propre entreprise. Ont participé à cette conférence de presse, Jean Airoldi, Claude Houle, Luc Leblond, Gérard Tremblay, le député de Richmond et whip en chef, Yvon Vallières, et le maire de Richmond, Marc-André Martel.

Les voyages de familiarisation offrent d'excellentes retombées

ROCK ISLAND (MD) — Selon Nicole Demers, directrice du Comité touristique des Villes frontalières, les voyages de familiarisation entraînent d'excellentes retombées pour une région, étant donné le taux élevé de participants qui décident, à la suite de ces expéditions, de revenir avec leur groupe ou organisme dans la région dont ils ont été les invités.

Mme Demers cite un taux de 70 pour cent atteint avec l'un de ces voyages et estime que tout résultat excédant 20 pour cent peut être considéré comme bon.

La directrice explique qu'un voyage de familiarisation est organisé à l'intention des présidents ou des responsables de différents groupes afin de leur faire découvrir divers secteurs ou régions de la province, en collaboration avec les organismes touristiques à l'oeuvre à ces endroits.

"Il importe, poursuit Nicole Demers, de recevoir ces gens de la même façon que leur groupe

sera accueilli. Si nous les bernons, ils ne reviendront pas. Par contre, en faisant preuve d'honnêteté avec eux, non seulement ils reviendront mais ils inciteront souvent d'autres groupes à les imiter."

Retombées

Il est difficile d'évaluer l'impact de ces voyages de familiarisation en terme de retombées économiques. Cependant, Mme Demers évalue néanmoins à 30\$ par personne le montant dépensé lors d'une visite guidée. Avec près de 50 personnes par autobus

et une cinquantaine de ces visites, pour la seule année 1988, aux Villes frontalières, les retombées atteindraient les 75,000 \$.

"Une somme qui n'est pas à dédaigner pour une région qui commence à se prendre en main au niveau touristique," commente la directrice.

"Une autre chose importante", précise Mme Demers, touche la collaboration de tous les intervenants locaux pour faciliter le séjour des étrangers dans une région. Ici, cette collaboration s'avère excellente," conclut-elle.

Un banquet marquera la fin des festivités du centenaire de la municipalité d'Eastman

EASTMAN (YR) — Le fêtes du centenaire de la municipalité d'Eastman vont se terminer officiellement par un banquet, servi à la salle paroissiale, le samedi 26 novembre, à compter de 18h.

Les billets sont en vente et ils sont en nombre restreint pour le souper. "Il faut faire vite pour réserver", de commenter M. Gérard Lavoie, président du comité organisateur. "Ceux qui ne pourront assister au souper pourront toutefois se procurer des billets pour la soirée dansante qui suivra", a-t-il précisé.

M. Gérard Lavoie, président du comité organisateur des fêtes

ment disponibles pour les autres participants.

Un succès

M. Lavoie a profité de l'occasion pour remercier tous ses collaborateurs du comité organisateur et aussi la population, qui a bien répondu aux multiples invitations du comité, tout au cours de l'année qui tire à sa fin, dans le cadre du centenaire.

"C'est avec joie et fierté que nous avons fêté les 100 ans de la municipalité, en rendant hom-

mage à nos ancêtres", de commenter M. Lavoie. "Maintenant, dit-il encore, nous devons recommencer à écrire un autre cent ans d'histoire d'Eastman, sur les traces de ceux qui nous ont précédé".

En bref

Richmond

Le directeur général du Centre local de services communautaires (CLSC) du Val St-François, Pierre Lalonde, a officiellement avisé les membres du conseil d'administration de cet organisme qu'il quittera son poste, en juin 1989.

M. Lalonde, en fonction depuis la fondation du CLSC, le 1er juillet 1977, a expliqué qu'après mûre réflexion, il quittait afin de se réorienter.

Avant d'oeuvrer au CLSC, M. Lalonde a travaillé, pendant quelques années, au Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) ainsi que dans un centre hospitalier pour soins prolongés, à titre de directeur-adjoint.

Pour ses nombreuses réalisations dans le milieu, le CLSC du Val St-François s'est entre autres vu attribuer le Prix d'excellence Persillier-Lachapelle remis par le ministère des Affaires sociales, en 1984.

— O —

Stanstead

La municipalité de Stanstead prévoit terminer l'année 1988 avec un surplus budgétaire de 40,000 \$. Il s'agit là d'une diminution de 38,000 \$ par rapport au surplus de 78,000 \$ enregistré en 1987.

Dans son rapport sur la situation financière de la municipalité, le maire Edward Hyatt précise que le surplus pourrait servir, l'an prochain, au développement industriel et domiciliaire.

La municipalité attend d'ailleurs avec impatience une décision de la Commission de protection du territoire agricole concernant le secteur est où quelques projets de construction ont été déposés.

Le budget de Stanstead, pour la présente année, totalise quelque 461,532 \$ et, jusqu'à ce jour, le conseil a dépensé 413,571 \$. En 1987, le budget avait été de l'ordre de 511,512 \$.

le petit GÉANT ET SES

Prix "DURS à Battre"

SPÉCIAL de la semaine du 19 au 26 novembre 1988



Stock 4230

GARANTIE TOTALE
3 ans ou 80,000 km
sur le groupe
motopropulseur

JIMMY 4 x 4 88

\$17,600

Rég. \$19,656.95

- démonstrateur (environ 10,000 km)
- vitres teintées
- vitre arrière électrique
- sièges baquet
- roues moulées, ouvertures noires
- dégivreur arrière
- bandes décoratives Rally
- chauffe-moteur
- moteur 2.8 L
- volant ajustable
- porte-bagage et autres options.

A 15 minutes de Sherbrooke

COOKSHIRE AUTOMOBILES Ltée

875-3346

505 Principale, Cookshire
Normand Breault prés.

Pour renseignements:

Guy filion
Pierre-André Dupuis
Russel St-Germain

875-3346

Enfin une rencontre excitante!

Votre vie professionnelle est un succès. Toutefois, les occasions se font rares pour rencontrer la personne dont le profil correspond à votre personnalité, à vos aspirations. Et vous attendez, à tout hasard.

Vivez la différence!

Les services offerts par l'Institut de Rencontre Entre Nous reposent sur une méthode dynamique, différente de toutes celles proposées par la concurrence. Une équipe de professionnels mettent en commun leurs compétences afin que vous viviez une rencontre qui promet, une rencontre excitante!

Appelez-nous au 564-2307

L'Institut de Rencontre
Entre Nous
Ca promet!



RÉGIONAL

Programme d'aide à l'habitation au privé: une courte existence?

par Gérald PRINCE

DRUMMONDVILLE - Le programme d'aide à l'habitation au secteur privé, instauré par le gouvernement du Québec, est bien reçu par les Offices municipaux d'habitation (OMH), mais, dans cet organisme, on s'attend à ce que le programme ne subsiste pas beaucoup d'années.

"Tout au plus une dizaine d'années", estime le directeur général de l'Association des offices municipaux, M. Claude Poulin, qui se trouvait hier à Drummondville pour la rencontre annuelle des officiers des OMH des régions 05 et 04.

L'Association estime que le gouvernement pose un bon geste en aidant le secteur privé de l'habitation, mais se dit surprise du peu d'intérêt soulevé dans le public par ce programme. Depuis son lancement, le programme gouvernemental réussit tout juste à rencontrer ses objectifs et même, dans certaines villes, n'y parvient pas, malgré l'aide apportée par les OMH pour l'implanter.

Le gouvernement encourage les propriétaires de loyers, dans les villes, à s'inscrire au programme: quand ils sont autorisés, ils peuvent recevoir des locataires dont une partie des coûts du loyer sont acquittés par le gouvernement, selon le même principe que les Offices municipaux d'habitation.

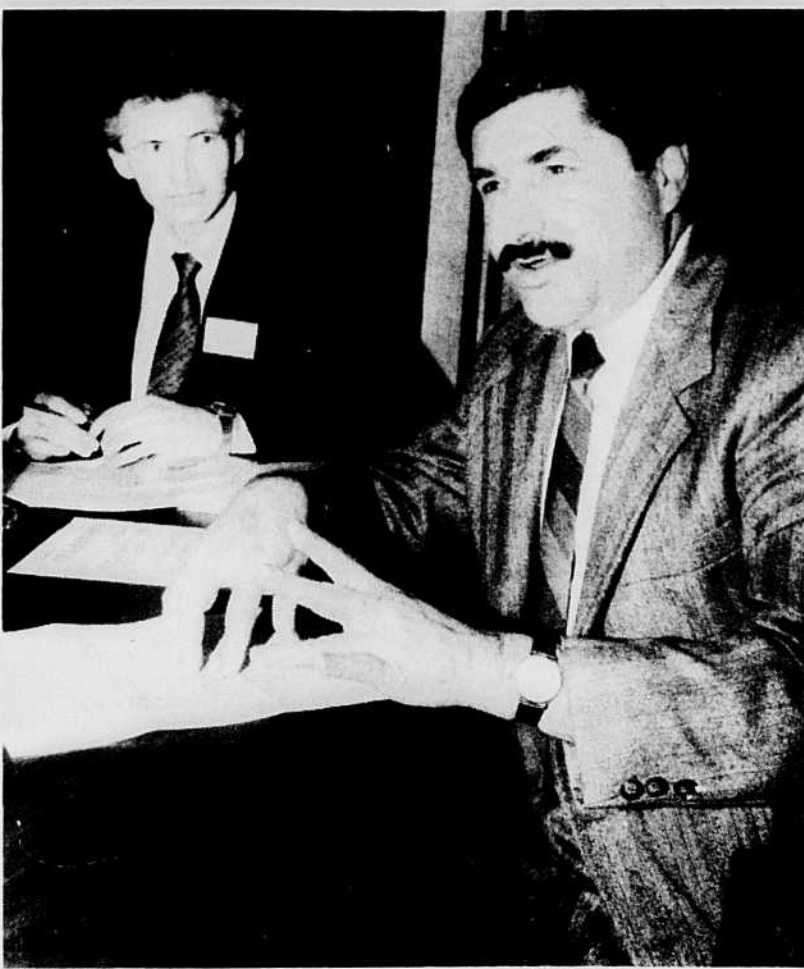
"Il s'agit d'une initiative intéressante, précise Me Jean-Marc Savoie de Granby, président de l'Association: au lieu d'attendre la construction de loyers par les offices municipaux, le locataire peut se trouver du logement en deux ou trois mois. Où le bât blesse, c'est chez les propriétaires: ils ne s'inscrivent pas en

grand nombre, même si le programme semble avantageux pour eux.

"On suit le programme de près, enchaîne Me Savoie, mais on voit déjà des limites". De son côté, M. Poulin estime que le gouvernement se rend compte que ces programmes sont "à fonds perdus", puisqu'ils ne se financent jamais et n'apportent aucun investissement des OMH. "Il faut que ce programme reste parallèle au programme public", mentionne M. Savoie qui reconnaît cependant que le programme gouvernemental privé est bien contrôlé, mieux même que dans d'autres pays ou provinces. "On n'a rien contre le programme privé, conclut M. Savoie, puisque nous considérons qu'il faut diversifier son implication".

D'autre part, l'Association s'est dite agacée des lenteurs du gouvernement du Québec à accepter le règlement sur la sélection des locataires, puisque ce règlement est déjà en vigueur dans beaucoup d'OMH du Québec.

L'Association, qui chapeaute quelque 52,000 logements publics au Québec, effectue présentement une tournée d'information dans les zones administratives. Hier, à Drummondville, 125 représentants des OMH des régions administratives 05 et 04 ont pris part aux discussions, ce qui a été qualifié de très important comme participation.



(Photo La Tribune par Gérald Prince) Claude Poulin et Me Jean-Marc Savoie, respectivement directeur-général et président de l'Association des Offices municipaux d'habitation du Québec, de passage à Drummondville hier.

Développement économique: Plessisville prête à discuter de concertation

par Maurice CLOUTIER

PLESSISVILLE - La Ville de Plessisville est prête à discuter sérieusement d'une concertation avec les municipalités voisines en matière de développement économique, sans toutefois assurer sa participation à une éventuelle structure.

Cette ouverture du maire de Plessisville, Madeleine Dusseault, survient alors que le maire de Princeville paroisse, Jacques Baril, tente de convaincre les municipalités de la Municipalité régionale de comté (MRC) de l'Érable à participer à une structure de développement économique.

Actuellement, la Ville de Plessisville, qui fait cavalier seul avec son service municipal de promotion économique, perd son commissaire industriel. Or, pour aller au fond de la discussion à l'échelle de la MRC, le poste ne sera pas comblé immédiatement. Entre-temps, le directeur général, Jean Marcoux, verra au suivi des dossiers.

Mme Dusseault se donne quelques mois pour examiner les possibilités de concertation. Si elle souhaite elle-même une concertation, Mme Dusseault avertit que la Ville ne veut pas perdre ses pouvoirs dans le domaine.

Mme Dusseault juge aussi que Princeville doit se rallier au mouvement de concertation. Dans le moment, le conseil municipal de Princeville boude toute concertation, prétextant être bien organisé pour assurer le développement de son territoire.

Enfin, le maire de Plessisville n'a pas oublié qu'une concertation intermunicipale permettrait d'aller chercher une subvention de l'ordre de 50,000 \$ pour le développement économique, du ministère de l'Industrie et du Commerce.



Madeleine Dusseault

Plessitech doublera la superficie de son usine en investissant 563,000 \$

PLESSISVILLE (MC) - La compagnie d'usinage Plessitech de Plessisville doublera la superficie de son usine au cours des prochains mois, avec un investissement de 563,000 \$.

Le dévoilement de cet investissement a été fait à l'usine, lors de l'annonce d'une subvention fédérale du Fonds LaPrade de 225,200 \$ par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et député de Frontenac, Marcel Masse.

Nouveaux emplois

"En plus de maintenir les 19 emplois existants, le projet

créera 10 nouveaux emplois" sur deux ans, a déclaré M. Masse. Mentionnant que l'entreprise pourra accentuer ses exportations, M. Masse n'a manqué de noter que le libre-échange ouvrira de nouvelles portes aux entreprises canadiennes.

Outre un agrandissement de 5,000 pieds carrés, le projet prévoit l'acquisition d'équipements de production. Fondée en 1980 et appartenant à trois employés de la métallurgie Forano, Jules Paquet, Léo Campbell et Allen Poirier, Plessitech fabrique des pièces pour des compagnies forestières et papetières.

...en bref

L'Amiante

• Prévisions de l'OMH

THETFORD MINES - La ville de Thetford Mines a accepté les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation pour l'année 1989. Le déficit prévu de

609,570 \$ sera financé à 90 pour cent par la Société d'habitation du Québec et 10 pour cent par la corporation municipale.

• Nouveau maire-suppléant

THETFORD MINES - Le conseiller Jean Paré a été nommé maire-suppléant de la ville de Thetford Mines pour le prochain

terme de quatre mois, en remplacement de l'échevin Michel Labonté dont le terme d'office est expiré.

Centre du Québec

• Tous réélus

DRUMMONDVILLE - Tous les officiers et administrateurs de l'Association de la construction du Centre du Québec ont été réélus à l'occasion de leur 18ième congrès régional annuel. Ce sont Réjean Dupuis de Drummondvil-

le à la présidence, secondé de Fernand St-Amant, Léonard Gaulin et Réjean Janelle au conseil d'administration. Les autres directeurs sont Gervais Côté, Jean Binette, Michel Proulx, Denis Cusson et Raymond Coulombe.

• Nouveaux délégués

Le Festival mondial de folklore de Drummondville a maintenant deux nouveaux membres au sein de conseil d'administration de l'édition 1989 qui aura lieu du

6 au 16 juillet. Ce sont Mme Michèle Marin et M. Gilles Gagnon, délégués de Folklore Canada International.

• Mairesse conférencière

DRUMMONDVILLE - La mairesse de Drummondville, Mme Francine Ruest-Jutra, sera la conférencière au prochain dîner-conférence de l'Association des

manufacturiers canadiens le mardi 29 novembre au restaurant du Bois-Joli. Elle traitera des dossiers municipaux en cours.

• Club Richelieu féminin

Le club Richelieu féminin de Drummondville organise un super-conférence pour le mardi 22 novembre à l'Université. L'invité

est Mme Reine Trinquet, psycho-éducatrice au CLSC Drummond.

• Les Trudel(le) réunis

DRUMMONDVILLE - Les familles Trudel(le) sont invitées à un rassemblement provincial qui se tiendra à l'Hôtelierie Le Dauphin de Drummondville les 29 et

30 décembre. La rencontre est organisée par le projet "Tours aux sources" qui dépend du bureau du tourisme et des congrès.

• Reprise des procédures

Après avoir réétudié le dossier, la municipalité de Grantham-Ouest vient de reprendre les procédures pour se constituer en municipalité de ville, y com-

pris la parution dans la Gazette officielle du Québec. Seul le conseiller Alain Carrier s'est prononcé contre ce projet.

• Portes ouvertes

DRUMMONDVILLE - Le département de menuiserie et construction de la polyvalente La Poudrière de Drummondville invite le public à prendre connais-

sance de ses réalisations concrètes et de ses projets lors d'une soirée de portes ouvertes. L'activité aura lieu le jeudi soir 24 novembre de 19 à 22h.

• Changement de juridiction

Depuis le premier novembre, les municipalités de Ste-Brigitte des Saults et de St-Pie de Guire, situées dans la Municipalité régionale de comté de Drummond, dépendent du district 41 du mi-

nistère des Transports, poste de Drummondville. Ces municipalités dépendaient antérieurement du secteur Nicolet-Yamaska.

Bois-Francis

• Employés inquiets

VICTORIAVILLE (MC) - L'inquiétude est grande dans le moment au sein du personnel du magasin Continental de Victoriaville, reconnaît la présidente du syndicat, Diane Ross.

"Nous ne savons rien sur l'avenir du magasin et sur ce qui nous attend", souligne-t-elle. Actuellement, le magasin opère normalement, mais liquide ses inventaires.

• Soirée d'information

VICTORIAVILLE (MC) - Les adultes souffrant de surdité et leurs proches sont invités à une soirée d'information le 23 novembre, à 19h30, au Centre local de services communautaires (CLSC) Suzor-Côté, à Victoriaville. Des ressources techniques seront disponibles pour transmettre l'information donnée notamment par un représentant de Bell Canada sur les équipements mis à la disposition des personnes atteintes de surdité. La formation d'un groupe d'entraide est aussi envisagée.

• Aide pour l'eau

ARTHABASKA - La Ville d'Arthabaska vient de demander une subvention au ministère des Affaires municipales pour un projet de recherche d'une nouvelle source d'eau potable estimé à 63,420 \$. Actuellement, Arthabaska dispose d'une seule source d'alimentation en eau.

• Espadon: inauguration

PRINCEVILLE - Le fabricant de bateaux Espadon-Peterborough de Princeville vient d'inaugurer sa nouvelle division à Côteau Station, où environ 25 employés s'affairent présentement à la fabrication de gros bateaux luxueux.

Le réaménagement de la ligne de production chez Peterborough, un nouveau système de design informatisé et l'agrandissement de 12,000 pieds carrés à l'une des usines Espadon font dire à l'entreprise que la région de Princeville bénéficie de l'expansion du groupe. Un chiffre d'affaires de 25 millions \$ est prévu pour 1989.

• Soirée Las Vegas

VICTORIAVILLE - A la veille des Fêtes, la Chambre de commerce des Bois-Francis organise pour le 30 novembre au Centre communautaire d'Arthabaska une soirée Las Vegas.

• Pour les prudents

VICTORIAVILLE - Les conducteurs qui font preuve de prudence et de courtoisie au volant de leur véhicule au cours du mois de novembre, à Victoriaville, courent la chance d'assister gratuitement à une partie de hockey locale des Tigres de Victoriaville.

À LAC-MÉGANTIC

VENTE DE CHEVAUX-VAPEUR

Belarus

À l'occasion de notre

5e ANNIVERSAIRE

25 h.p.

à la p. de f.

TRACTEUR À 2 ROUES MOTRICES

250

Livraison dans un rayon de 120 km. préparation et transport inclus.

\$5,800

*Pelle non incluse

53 h.p.

à la p. de f.

TRACTEUR À 4 ROUES MOTRICES

425

\$10,500

PRIX AU COMPTANT SANS ÉCHANGE GARANTIE DE TRACTEUR NEUF

Offre valide jusqu'au 30 novembre seulement.

GARAGE **Belarus** RÉJEAN ROY

2760, rue Laval LAC-MÉGANTIC (819) 583-5266

NOMBRE LIMITE DE TRACTEURS DISPONIBLES.

43161

ÉLECTIONS 88

"Il faut bien réfléchir avant de voter"

— Jean-Claude Lagacé

par Richard JEAN
DRUMMONDVILLE - "Selon les sondages qui ont suivi le débat des chefs et d'après le dernier sondage local, il est clair que la population veut du changement. Le message du libre-échange ne passe pas, car les gens ne sont pas suffisamment informés sur le sujet."

Le candidat libéral dans Drummond a livré son dernier messa-

ge, hier, dans cette campagne qui s'est mise en marche le 1er octobre.

"J'ai travaillé sept jours et sept soirs depuis cette date et partout où je suis allé, j'ai connu les préoccupations des gens de tous les âges et dans tous les domaines."

"Mon dernier message est donc le suivant. Je demande aux gens de bien réfléchir avant de voter

le 21 novembre, de suivre la volonté populaire qui dit non au libre-échange."

"En ce qui concerne le NPD et son candidat local, Ferdinand Berner, il est facile de croire qu'il ne seront pas au pouvoir. Le vote libéral pour le parti et pour Jean-Claude Lagacé est donc le meilleur choix qu'ils pourront faire," a rapidement débalié le candidat du PLC dans Drummond.

200,000 \$ de plus réclamés pour l'école primaire à Kingsey-Falls

KINGSEY-FALLS (MC) — La Commission scolaire de Warwick réclame environ 200,000 \$ de plus au ministère de l'Éducation, pour boucler le budget de construction de la nouvelle école primaire de Kingsey-Falls.

C'est non sans une certaine hésitation que le directeur général de la commission, M. André Moreau, a finalement fait état hier du montant additionnel demandé.

Cette requête fait suite aux soumissions reçues pour la construction de l'école, comprenant 10 locaux de cours, une classe pour les petits et un gymnase. La plus basse des 12 soumissions est celle de la firme Jean-Claude Méthot de Warwick à 2,189,000 \$.

Or, cette somme est largement supérieure à celle prévue pour la construction proprement dite de l'école. Le budget total actuellement alloué par le ministère est de 2,255,000 \$ et comprend les honoraires professionnels ainsi que des équipements.

Trouver des économies potentielles

Outre l'allocation supplémentaire demandée, M. Moreau a révélé que le projet est examiné à la loupe pour trouver des économies potentielles. Il a cependant assuré que le nombre de locaux ne sera pas réduit en raison des contraintes budgétaires et que les normes seront respectées. "Nous ne contrainsons pas une grange", a-t-il lancé. Déjà, le projet initial avait été amputé de plusieurs locaux, pour des raisons budgétaires.

M. Moreau est confiant d'obtenir une réponse rapide des fonctionnaires du ministère. "Il

n'est pas rare que les soumissions dépassent le budget alloué", a-t-il soutenu.

Aussitôt les éléments financiers réglés, l'école sera mise en

chantier, a conclu le directeur général de la commission scolaire.

Enfin, l'avenir de la présente école primaire de Kingsey-Falls, qui est désuète, n'est toujours pas connu. La commission scolaire ne sait pas si la Fabrique de Kingsey-Falls est intéressée à reprendre possession des lieux qu'elle avait cédés à la commis-

CFJO-FM: pas avant le printemps

par Maurice CLOUTIER
VICTORIAVILLE — La future station CFJO-FM du Réseau des Appalaches, qui devait démarrer à la fin de la présente année, n'entrera vraisemblablement pas en ondes avant le printemps 1989.

Le président du Réseau des Appalaches, M. François Labbé, a mentionné que les échanges de documents techniques avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et le ministère des Communications retardent les échéanciers. Il a cependant assuré que rien

ne compromet la réalisation du projet. Le Réseau des Appalaches a notamment accepté de réduire de 100,000 à 50,000 watts la puissance de la future station pour se rendre à une exigence du CRTC.

A la fin de l'été, le CRTC a accepté la demande d'implantation de la station CFJO-FM,

avec quelques conditions. M. Labbé veut cependant avoir des approbations précises du CRTC sur les équipements techniques avant d'effectuer les installations nécessaires notamment à la tour de St-Jean Baptiste Vianney, près de Bernierville.

Sans avancer une nouvelle date pour la mise en ondes, M. Labbé a dit espérer que tout soit en place pour le printemps prochain. La station MF doit desservir le territoire actuel du réseau, soit les régions des Bois-Francs, de l'Amiante, de l'Or Blanc et de Lac-Mégantic.

Le 21 novembre

Votons JEAN CHAREST

Sherbrooke, Lennoxville, Fleurimont

UN BILAN CONCLUANT

- ✓ **Prosperité économique**
 - Création d'emplois (20,000 personnes de plus au travail en Estrie)
 - Expansion des PME et entrepreneurship jeunesse
 - Recherche et développement technologique (20 millions \$)
 - Essor remarquable du tourisme en Estrie
- ✓ **Développement régional**
 - Implantation de la cartographie
 - Participation importante dans la construction de l'usine Domtar (55 millions \$)
 - Collaboration soutenue avec le milieu économique et les gouvernements provincial et municipaux
- ✓ **Formation et recyclage de la main-d'oeuvre**
 - Aide directe à la main-d'oeuvre en difficulté (Lowney, Kayser) et aux travailleuses et travailleurs âgés.
- ✓ **Protection de l'environnement**
 - Implication dans la dépollution de nos rives et rivières



JAMAIS LES INTÉRÊTS DE L'ESTRIE ET DU COMTÉ DE SHERBROOKE N'AURONT ÉTÉ AUSSI BIEN SERVIS PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.

En 88, continuons dans le bon sens par la poursuite d'actions concrètes et efficaces

L'ÉCONOMIE ET LE LIBRE-ÉCHANGE AU PROFIT DE L'ESTRIE

La création de nouveaux emplois — une aide à la recherche et au développement technologique — des politiques pour l'expansion de notre économie et le développement des marchés — une collaboration avec tous les paliers de gouvernement et les participants du milieu.

L'ENVIRONNEMENT

Des projets pour bâtir notre environnement — une coopération accrue avec les organismes du milieu — des projets d'éducation à l'environnement — le développement d'une industrie de l'environnement en Estrie.

LE MIEUX-VIVRE DES GENS DE CHEZ NOUS

Des réponses aux besoins des aînés — des mesures pour la famille et la condition féminine — des projets d'avenir pour la jeunesse — un appui aux collectivités.

Pour informations : Comité Jean Charest 821-0105 (Sherbrooke) 564-2312 (Lennoxville)

Michel Loignon mérite le prix littéraire de la Ville de Drummondville

DRUMMONVILLE (GP) — Michel Loignon, avec sa nouvelle intitulée "Là-bas, parmi les étoiles", se mérite le premier prix littéraire de la Ville de Drummondville.

C'est ce que vient d'annoncer l'Association des écrivains du Centre du Québec à l'issue de ce premier concours qui avait été lancé le 8 juin parmi toute la population locale.

Bourse de 1,000 \$

Par la même circonstance, M. Loignon mérite une bourse de 1,000 \$. Le deuxième prix est attribué à Grégoire Bédard avec une nouvelle intitulée: "L'idiot et la folle".

En troisième place, on retrouve ex-aequo deux auteurs: Denis Allie avec "Hier" et Christian Houle de Victoriaville, avec "Lubie".

L'Association décerne une mention spéciale à Martine Béliveau, 14 ans, qui se classe parmi les dix finalistes avec un texte intitulé "L'arc-en-ciel du désespoir", pour souligner la précocité de son talent.

Une cérémonie tenue à l'Hôtel de ville, en présence de la mairesse Francine Ruest-Jutras et de René Verrier, président de la corporation du Centre culturel, a permis de proclamer les gagnants et de décerner les prix.

Grand intérêt du public

Les organisateurs du prix littéraire de Drummondville, notamment M. Pol Danheux de l'Association des écrivains et Jean-Pierre April, président du jury de sélections, souhaitent que cette compétition se renouvelle l'an prochain pour une deuxième année, à cause du grand intérêt qu'elle a suscitée dans la population.

Quant à Mme Jutras, elle réalise que "la cuvée littéraire 1988 semble à point, ce qui est de bon augure pour les années à venir".

À VENDRE

PRÈS DE THETFORD MINES



Située en face du Motel Le Provence, Route 112, Black Lake. Maison 50 x 40, comprenant 3 logements, plus un sous-sol de 40 x 50. Idéal pour tout genre de commerce. Garage double (portes électriques). Terrain 180 x 200.

PAUL TOUPIN LTÉE

(418) 423-2823

OU

(418) 423-5677

44805

PC CONTINUONS DANS LE BON SENS

Autorisé et payé par Charles Samson, agent officiel de Jean Charest

45049

RÉGIONAL

Le débrayage des avocats perturbe la Cour du Québec

par Maucice CLOUTIER
ARTHABASKA — Les avocats du Barreau d'Arthabaska dans la région de Victoriaville ont débrayé hier pour 24 heures, mais ils n'ont pas laissé totalement en plan leurs clients.

Étape importante pour le Carrefour-jeunesse de Thetford-Mines

par Pierre SÉVIGNY
THETFORD-MINES — Le comité de promotion du projet de ressource hébergement Carrefour-Jeunesse de Thetford Mines en est rendu à une importante étape dans la concrétisation de ce dossier.

En effet, la phase de mise en oeuvre est maintenant terminée et les dirigeants du projet amorcent l'étape de réalisation. A cet effet, un comité spécial est actuellement à la recherche d'une résidence située dans les limites de la ville de Thetford Mines, pouvant répondre aux besoins en hébergement pour une dizaine de personnes. Et, en avril 1989, le comité mettra en branle une campagne de financement afin d'assurer le soutien à la première année d'opération.

Ce n'est pas par hasard que la direction de la nouvelle corporation a choisi de lancer publiquement la deuxième étape du projet durant la semaine nationale de sensibilisation à la prévention en toxicomanie. Elle veut ainsi démontrer l'importance d'associer la population de l'Amiante à la réalisation d'un instrument qui doit venir en aide à un nombre grandissant de jeunes aux prises avec la dépendance des drogues.

Le Carrefour-Jeunesse sera un centre de transition et de réinsertion sociale pour les jeunes de 16 à 30 ans vivant des situations de dépendance à l'alcool, aux drogues et aux médicaments et ayant besoin d'une aide individuelle. Cet organisme à but non lucratif résulte d'une concertation soutenue et efficace entre les différents intervenants et organismes du milieu.

Entre trois et six mois

Cette maison d'accueil hébergera des jeunes pour une période variant entre trois et six mois et dispensera différents apprentissages visant à favoriser la réinsertion sociale, en concertation avec les ressources du milieu. Et, selon une analyse actuelle de la situation, l'organisme favorisera une approche qui considère l'individu dans sa globalité. Cependant, cette approche pourra être réajustée en fonction des conclusions de l'étude des pratiques de réinsertion en toxicomanie qui s'effectuera prochainement.

Les dirigeants du projet soutiennent que le Carrefour-Jeunesse constitue une réponse spécifique à des besoins urgents, no-

tamment en raison des inquiétudes manifestées par la communauté face au phénomène grandissant de surconsommation chez les jeunes ainsi qu'aux risques de dépendance ou d'assuétude qui en découlent. Selon eux, il ne faut pas céder à la panique mais surtout prendre des mesures qui se doivent d'être efficaces.

Ainsi, avant l'ouverture de la Cour du Québec, présidée par le juge Jean Drouin, les avocats ont rencontré leurs clients pour les informer de l'état de leur dossier et des décisions à fournir au juge.

Ainsi, des accusés aux allures de juristes se présentaient, sûrs d'eux, pour plaider non coupable et réclamer un procès devant un juge seul à telle ou telle date ou pour réclamer une remise. La scène était pour le moins amusante à l'occasion.

Malgré tout, la grève de la trentaine d'avocats de pratique privée a eu pour effet de perturber passablement le déroulement de la journée de cour, qui était très chargée.

Liberté provisoire

Ainsi, les causes du couturier Hoa Tchong de Victoriaville, de son associé, Paul Chatman, et deux complices ont été reportées. Tchong et Chatman, actuellement en liberté provisoire, reviendront devant le juge le 13 décembre pour leur enquête préliminaire relativement à des accusations d'incendie criminel et de fraude. Ils sont accusés d'avoir mis le feu dans l'édifice abritant leur commerce en 1986.

Me Yvan Moisan, bâtonnier du Barreau d'Arthabaska, a expliqué la grève tournante à travers la province par un désir des avocats de pratique privée d'obtenir un ajustement à la hausse des honoraires que leur accorde le ministère de la Justice pour des bénéficiaires de l'Aide juridique.

Négociateur

"Nos pressions veulent forcer le gouvernement à s'asseoir pour négocier avec les avocats de pratique privée... Les écarts actuels sont énormes avec nos confrères de l'Ontario".

La situation actuelle, a-t-il poursuivi, a pour effet que des avocats refusent présentement des mandats de l'Aide juridique, ce qui ne permet plus à une personne défavorisée de choisir son avocat.

Parc Marie-Victorin: début des travaux d'agrandissement

KINGSEY-FALLS (MC) — Les travaux d'agrandissement du parc Marie-Victorin de Kingsey-Falls, estimés à 1,5 million \$, débutent.

Le président du parc, Normand Hinse, a confirmé hier l'attribution d'un premier contrat de 109,000\$ à la firme Emond de Danville, à la suite d'un appel d'offres.

La firme se chargera de la construction primaire des chemins sur les 26 acres de terrain du projet d'agrandissement, la préparation d'aires de stationnement et l'installation des services d'eau et d'égouts.

breuses contributions dont celles des gouvernements fédéral et provincial et du groupe Cascades.

La direction du parc espère de nouvelles contributions dans le cadre de la prochaine conférence socio-économique de la région 04 au printemps 1989.

Théâtre

Par ailleurs, il semble que le théâtre d'été de 500 places que veut construire le comédien Marcel Leboeuf ne s'installera pas à l'intérieur du parc Marie-Victorin.

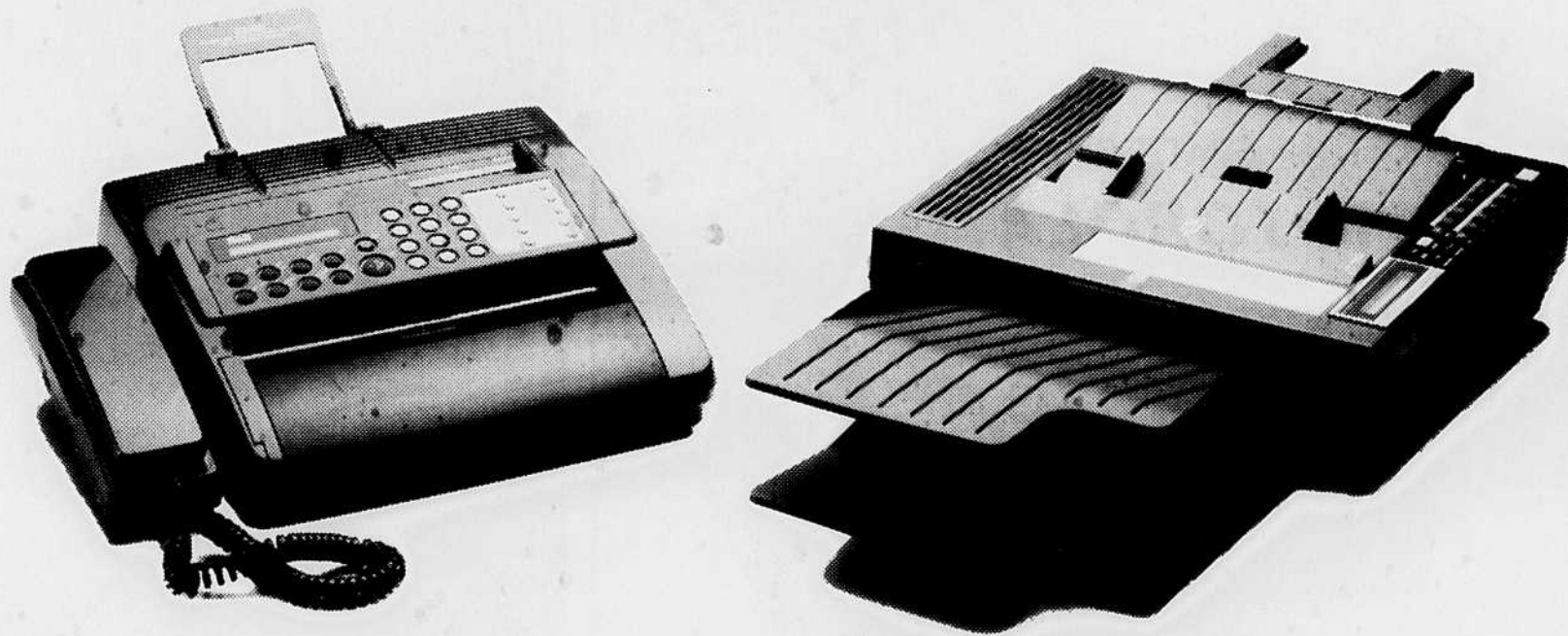
Cependant, M. Leboeuf serait bien décidé à réaliser la construction dès le début de 1989 à l'intérieur des limites de cette municipalité, de façon à opérer l'été prochain. L'été dernier, il avait loué une salle existante entre Kingsey-Falls et St-Félix-de-Kingsey.

Préparation des plans

Dans quelques semaines, la direction ira aussi en concours pour la préparation des plans du futur pavillon d'éducation à la conservation. La mise en chantier du pavillon est projetée pour mai 1989.

Actuellement, le parc Marie-Victorin dispose déjà de 1,220,000\$ sur les 1,5 million \$ nécessaires, grâce à de nom-

LE DERNIER CRI, MAIS PAS DU DERNIER VENU.



Les nouveaux télécopieurs IMAGEFAX

Bell lance les nouveaux appareils ImageFax^{mc}, des télécopieurs à l'image de l'excellence Bell. Des télécopieurs rapides, compacts et performants qui assurent des copies d'une lisibilité exemplaire.

S'inscrivant dans la tradition de fiabilité Bell, les appareils ImageFax sont assortis d'un service exclusif qui permet, par un simple appel téléphonique, de diagnostiquer l'origine de tout problème, qu'il s'agisse de l'appareil ou de la ligne de transmission, et d'intervenir promptement. Une autre façon pour Bell d'assurer votre tranquillité d'esprit.

Ces télécopieurs, Bell les offre à prix concurrentiels et vous propose des modalités de paiement avantageuses, dont le Contrat à tarifs fixes.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les appareils ImageFax, il suffit de composer sans frais le **1 800 363-2919**.

L'efficacité
 passe par Bell^{mc}

Bell

Valorisation des déchets: une subvention toujours attendue

VICTORIAVILLE (MC) — Une subvention de 200,000 \$ est toujours attendue du gouvernement fédéral pour la réalisation de l'étude de faisabilité sur le projet d'une usine de 90 millions \$ pour la valorisation des déchets.

C'est ce qu'a mentionné hier M. Victor Paul de Victoriaville, porte-parole de la firme montréalaise PMVF qui pilote ce projet industriel. La gigantesque usine serait une réplique d'une usine similaire dans l'Etat du Delaware aux Etats-Unis.

Se plaignant d'être renvoyé d'un ministère à l'autre, M. Paul est tout de même confiant que la subvention déblocquera après les élections. "Les élections paralysent tous les dossiers", souligne-t-il.

Il prétend par ailleurs que des investisseurs sont prêts à mettre les capitaux nécessaires pour réaliser le projet, une fois l'étude complétée.

Attaque

Il déplore cependant certaines réticences dans la région des Bois-Francis au projet. "Nous serions déçus qu'une chicane de clochers empêcherait notre région de profiter d'un projet de 90 millions \$".

Il s'en prend à Récupération Bois-Francis, sans nommer l'entreprise, en disant "qu'en 12 ans d'opération, le tri de récupération à la main est déficitaire et ne peut survivre qu'avec l'effort de subventions gouvernementales". Puis, il prétend que l'usine de valorisation réaliserait des profits.

Le projet annoncé récemment, selon M. Paul, suscite de plus en plus d'intérêt à travers le Québec et bénéficie de l'appui d'une dizaine de localités des régions des Bois-Francis et de Drummondville. Les maires de plusieurs localités et le député d'Arthabaska, Laurier Gardner, refusent cependant de s'associer au projet et doutent qu'il soit sérieux.

Le réseau d'Hydro mal entretenu, affirment les sous-traitants

QUÉBEC (PC) — L'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec, qui représente la majorité des sous-traitants pour Hydro-Québec, estime que la panne d'électricité de la semaine dernière est due au manque d'entretien du réseau.

"Le réseau d'Hydro-Québec se détériore de jour en jour parce qu'il est insuffisamment entretenu", indique l'ACRGQT dans un communiqué transmis hier.

Selon le directeur général de l'ACRGQT, M. Gabriel Richard, l'absence d'entretien est quant à elle due aux limitations que la convention collective impose à la sous-traitance.

"La Société ne peut à l'heure actuelle, recourir aux services des entrepreneurs privés pour faire effectuer les réparations nécessaires pour entretenir de manière adéquate son réseau, explique-t-il. En vertu de la convention collective, les sous-traitants ne peuvent effectuer que de nouvelles constructions. Or, la plupart des travaux de réparations sont d'ordre temporaire et Hydro-Québec n'embauche pas d'employés syndiqués pour les faire. Si elle pouvait faire appel à nous, des pannes comme celles de la semaine dernière pourraient être évitées", croit M. Arcand.

Supprimer toute limitation

L'Association réclame la suppression de toute limitation formelle à la sous-traitance.

"Si ces mesures ne sont pas prises très rapidement, le réseau continuera de se détériorer et les pannes se multiplieront", craint M. Arcand.

L'ACRGQT craint de plus que la prochaine convention collective soit encore plus limitative pour les sous-traitants. "Les jours de tempêtes et de verglas, Hydro-Québec aura besoin (de nous) mais nous ne pourrions pas l'aider à cause d'une convention collective."

Oubliez l'heure durant 57 heures

60% de réduction de 23 h le vendredi à 8 h le lundi matin

Tous les week-ends de l'année, vous avez de très bonnes raisons d'appeler tous les êtres qui vous sont chers. Vous pouvez aussi profiter des périodes de réduction

offertes tous les soirs de la semaine. Avec les baisses de tarif qui ont eu lieu depuis l'an dernier, l'interurbain Bell est plus abordable que jamais. Jetez un coup d'oeil au tableau ci-contre et prenez note des périodes de réduction. 57 heures tous les week-ends: pas besoin de regarder l'heure pour appeler quelqu'un qui vous aime.

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
8h							
18h							
23h							

Communications de numéro à numéro sans assistance du téléphoniste, au Québec, en Ontario et dans les localités des Territoires du Nord-Ouest desservies par Bell Canada.

Pas besoin d'être bien riche pour appeler un être cher.

Bell

Membre du réseau national Telecom Canada

UNE ABONDANCE D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

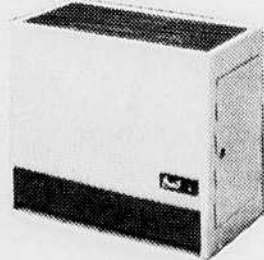


DES RABAIS SUR LES GRANDES MARQUES
AUCUN INTÉRÊT PENDANT 12 MOIS

Épargnez 15% sur un RADIATEUR AUTONOME

Convient parfaitement aux garages, pièces supplémentaires, chalets et sous-sols aménagés.

Un radiateur autonome: entièrement automatique constitue le complément idéal de votre système de chauffage. Vous avez le choix parmi une gamme d'appareils de 20 000 à 50 000 Btu.



FAITES TOUT AU PROPANE!

Supérieur Propane Inc.

3001, rue King Est
Fleurimont (Sherbrooke)

(819) 569-9021

43129x

Évasions fin de semaine Deux pour Une!

Vous pouvez actuellement profiter d'un séjour de fin de semaine de **DEUX** nuits pour le prix d'**UNE** aux Ramada participants. De plus, courez la chance de bénéficier d'une chambre ou d'un dîner gratuit (plat principal) en grattant nos cartes de jeu (1 chance sur 10). Appelez dès maintenant pour faire une réservation et demander tous les détails!

1-800-268-8930

Ou appelez votre agent de voyages.

Offre valide les vendredi / samedi ou les samedi / dimanche seulement. Les enfants de moins de 18 ans peuvent rester gratuitement dans la même chambre que leurs parents. Les chambres sont limitées et sous réserve de disponibilité. Le programme prend fin le 26 mars 1989.

Ramada participants:

Québec: Montréal Renaissance, Montréal centre-ville, Montréal aéroport, Montréal Parc olympique, Montréal Décarie, Vaudreuil (Montréal, ouverture en février 1989), Québec, Hull / Ottawa.

Ontario: Toronto aéroport ouest, Toronto 400 401, Toronto Don Valley, Toronto centre-ville, Niagara Falls Fallview, London 401, London centre-ville, Kingston, Thunderbay

Nouvelle-Écosse: Hôtel Sydney Mariner

Ouest: Hôtels Renaissance de Vancouver, Edmonton, Saskatoon et Regina, Victoria, Winnipeg.

Vous êtes quelqu'un de spécial chez

RAMADA®

AUBERGES, HÔTELS ET HÔTELS RENAISSANCE PARTOUT AU MONDE

Bourassa promet des amendements significatifs aux assistés sociaux

MONTREAL (PC) — Les assistés sociaux n'obtiendront pas le retrait du projet de réforme de l'aide sociale, ni son report de six mois ou un an. Toutefois, ils obtiendront "une quinzaine d'amendements significatifs".

C'est la promesse que leur a faite vendredi soir le premier ministre du Québec Robert Bourassa, accompagné de son ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, responsable de la réforme, M. André Bourbeau. Les deux hommes ont rencontré les représentants des assistés sociaux pendant deux heures à Montréal, vendredi soir.

Le Front commun demandait ni plus ni moins que le retrait du projet de loi sur l'aide sociale. Le premier ministre Bourassa a répété qu'il souhaitait faire adopter la réforme pour Noël.

La réglementation qui suit, fort complexe, sera ensuite rendu publique. Après quoi, les dispositions de la loi s'appliqueront, vraisemblablement au printemps.

Après publication des amendements, les représentants des assistés sociaux pourront rencontrer les députés membres de la Commission des affaires sociales, celle qui étudie le dossier.

Commission parlementaire?

Fait nouveau, M. Bourassa et son ministre Bourbeau ont ma-



Le premier ministre Bourassa

nifesté une certaine ouverture face à l'éventualité de tenir une commission parlementaire sur la question.

Toutefois, si commission il y a, elle ne durera que "quelques jours", trois ou quatre, avant Noël. Pas question d'une commission d'une durée d'un mois, qui reverrait en profondeur le projet de loi.

Quant à la teneur des amendements promis, MM. Bourassa et Bourbeau se sont montrés discrets, hier. "Vous verrez mardi", quand le ministre les déposera. Le premier ministre a parlé d'"une centaine d'amendements de concordance" mais d'"une quinzaine d'amendements significatifs".

Il a refusé de dire si les clauses les plus controversées, comme celles de la contribution des parents d'un assisté social, du partage de logement, demeureraient.

M. Bourassa a fait valoir que les députés qui, à prime abord, manifestaient une certaine réticence face au projet de loi ont "paru relativement satisfaits" des amendements apportés par M. Bourbeau.

Chose certaine, les "incitatifs au travail" resteront, a promis M. Bourassa. Cette clause prévoit qu'un assisté social, s'il est jugé apte au travail, devra participer à des programmes gouvernementaux, retourner aux études ou accepter un emploi, sous peine de voir sa prestation diminuée.

En refusant de reporter le projet de loi de quelques mois, M. Bourassa a insisté sur le fait que la parité d'aide sociale pour les moins de 30 ans était une promesse électorale de son parti. Il a aussi tenté de démontrer qu'une telle hausse de prestation était urgente, vu le faible revenu des jeunes assistés sociaux.

Assistés en attente

Quant aux assistés sociaux, ils étaient au moins satisfaits d'avoir enfin pu rencontrer le premier ministre, après maintes tentatives.

Mme Marlène Jacob, du groupe Rose-du-Nord, de Québec — un organisme membre du front commun — a noté que la réforme "ne pouvait être juste et équitable à moins qu'on retire les modalités de base", soit la contribution des parents, l'incitation au travail et la pénalité pour partage de logement.

Le groupe en saura davantage lorsque les amendements auront été déposés, mardi.

Néanmoins, Mme Jacob affir-

me que tant que la réforme n'est qu'un projet de loi, il y a espoir, "on peut changer des choses".

Elle ne court pas les rues.



La nouvelle Jetta Flair a fière allure. Si fière qu'elle ne se présentera qu'en édition spéciale.

C'est une sedan allemande, superbement conçue, superbement équipée. Avec un volant sport, la direction assistée et des roues sport en alliage léger. Avec des becquets arrière et avant aérodynamiques

et le toit coulissant.

La Flair est une vraie affaire! Commandées séparément, ces options vous coûteraient plus cher.

Essayez-la vite. Edition spéciale veut aussi dire limitée.



Jetta Flair
ÉDITION SPÉCIALE

SHERBROOKE AUTOMOBILE INC.

2959 ouest, rue King, Sherbrooke

Tél.: 569-9111

44460

FENDEUSE À BOIS TIMBER KING

VENTE
D'AUTOMNE



TK8-24-2S

	Rég.	Spéc.
5 h.p., force	\$1395	\$1095
12 tonnes		
8 h.p., force	\$1795	\$1395
17 tonnes		
10 h.p., force	\$2995	\$2395
25 tonnes		

Premiers arrivés, premiers servis.
Marchandise en magasin seulement.
Quantité limitée.

OUVERT LE SAMEDI

PAT'S MINI MOTEUR

Stanstead, Qué.

(819) 876-7207

42631

Le 21 novembre donnez à vos enfants le plus beau des cadeaux

offrez-leur

le CANADA

votons

DENNIS

WOOD

SHERBROOKE

**NON
AU
LIBRE-ÉCHANGE**

LIBÉRAL

Publié et payé par Me Sylvain Guertin,
agent officiel de Dennis Wood.

QUÉBEC

Durant le gel des surplus de fonds de pension décrété par le ministre Bourbeau

Kik Cola et Simmonds ne pourront "se sauver avec la caisse"

QUÉBEC (PC) — Même si Kik Cola ou Simmonds gagnaient leur cause en cour contre leurs ex-employés qui réclament leurs surplus de fonds de pension, le moratoire annoncé cette semaine par le gouvernement Bourassa empêchera ces compagnies de se "sauver avec la caisse", tant et aussi longtemps que la réforme du gouvernement ne sera pas adoptée.



Le ministre André Bourbeau

En effet, a annoncé hier le ministre, le moratoire sur les surplus de fonds de pensions privés sera maintenu tant que le nouveau projet de loi qui reformera le système des Régimes de retraite ne sera pas en vigueur.

M. Bourbeau faisait cette promesse hier en Chambre, dans le cadre d'une interpellation demandée par l'Opposition qui dit craindre que le moratoire ne prenne fin avant que la réforme ne soit prête.

M. Bourbeau a par ailleurs profité de l'interpellation pour décrire les grandes lignes de la réforme des régimes privés de retraite qu'il doit déposer le printemps prochain.

Ainsi, la réforme fera en sorte de permettre aux employés de récupérer non seulement les rentes générées par leurs capitaux, mais aussi le rendement de leurs inté-

rêts, de même que les intérêts sur la part de l'employeur, a indiqué M. Bourbeau.

De plus, les employés auront droit à ses rentes beaucoup plus rapidement qu'avec le système actuel.

Transférabilité

M. Bourbeau veut également assurer la transférabilité de leurs régimes: "Si les travailleurs quittent leur emploi en cours de contrat, je ferai en sorte qu'ils puissent partir avec non seulement leurs propres capitaux, mais également avec la partie qui aura été fournie par l'employeur plus les intérêts accumulés là-dessus", a-t-il déclaré à sa sortie de la Chambre.

Actuellement, il faut avoir travaillé 10 ans au même endroit et être âgé d'au moins 45 ans pour récupérer la contribution de l'employeur à son fonds de retraite. La réforme de M. Bourbeau ferait en sorte que ceci soit possible après uniquement deux ans de service, quel que soit l'âge.

Plusieurs causes sont présentement devant les tribunaux, opposant des compagnies (Kik Cola, Simmonds) et leurs employés mis à pied qui réclament les surplus de leurs régimes de pensions. Dans le cas de Simmonds, la cagnotte se chiffre à \$5,6 millions.

Les cours devront déterminer

qui, de l'employeur ou de l'employé, aura droit au surplus accumulé dans les fonds de pension des employés. Pour l'employé, cela représenterait des rentes trois fois plus élevées que celles qu'ils touchent actuellement.

M. Bourbeau a rappelé hier que le moratoire - qui empêche qu'on ne touche à ces surplus - s'appliquera à tout le monde, y compris les compagnies comme Kik Cola et Simmonds. C'est donc dire que même dans le cas d'un jugement favorable aux compagnies, le moratoire empêchera les compagnies de toucher l'argent des surplus, a-t-il précisé.

Woolco
CORRECTIONS

Dans notre circulaire "En prévision de Noël" insérée dans La Tribune du 19 novembre 1988:

Page 3: sur bottes en nylon de teinte grise à 39,88, les pointures ne sont pas toutes disponibles.

Page 4: certains modèles de chandails à \$29 sont de marque Champ.

Page 7: sur fauteuil à \$299, le modèle illustré beige n'est pas disponible.

Dans le feuillet:

Page 2: circuit R-C Magnum à 139,99, non disponible.

Page 4: tapis grand format à 9,97, non disponible.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

Travailleurs âgés licenciés: Harel accuse Québec d'avoir signé à rabais avec le fédéral

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement québécois a signé à rabais avec Ottawa sur le programme pour les travailleurs âgés licenciés. En vertu du programme PATA, qui remplace l'ancien programme PAT, les travailleurs vont perdre environ \$5,000 par année.

C'est ce qu'a soutenu hier la critique péquiste en matière de Revenu, Louise Harel, lors d'une interpellation portant sur les travailleurs âgés.

La députée de Maisonneuve a dressé un tableau comparatif des deux programmes, le PAT auquel Ottawa a mis fin en 1987, et PATA, que Québec et le fédéral ont signé le 6 octobre dernier.

Alors que PAT signifiait un investissement de \$350 millions du fédéral sur une période de quatre ans, PATA ne représente que \$125 millions sur trois ans. "Il s'agit là d'une perte annuelle de \$5,376 pour le travailleur", de calculer Mme Harel.

De plus, la députée estime que les conditions d'accessibilité au nouveau programme sont plus restrictives et plus arbitraires que celles de l'ancien programme.

Par exemple, l'employé devra avoir 15 ans de service au lieu de 10; il devra être victime d'un licenciement "avec des répercussions sérieuses pour un nombre significatif de travailleurs âgés", au lieu d'avoir été simplement mis à pied.

Mme Harel en a également contre le fait que l'administration du PATA sera assumée par une entreprise privée. Il s'agit selon elle d'une "première privatisation alarmante" d'un programme social.

"Si c'est cela les mesures de transition que le gouvernement du Québec prévoit dans une période de bouleversement technologique et de restructuration industrielle, c'est extrêmement alarmant, d'autant plus que la gestion de ce programme public sera pour la première fois confiée à



La députée Louise Harel

des compagnies d'assurances privées, qui vont soumissionner en ayant dans l'idée d'écarter le plus possible de travailleurs du bénéfice de ces pensions. Les travailleurs âgés licenciés deviendront-ils des créances douteuses?" s'est écriée Mme Harel en Chambre.

De son côté, le député de Lavolette Jean-Pierre Jolivet, qui participait lui aussi à l'interpellation en compagnie d'autres députés, s'est indigné lorsqu'un député libéral a vanté les mérites du programme PATA.

"Les députés (libéraux) me le disent en coulisse, PATA, ça vaut pas de la mer...", a-t-il déclaré à plusieurs reprises.

Pour sa part le ministre responsable André Bourbeau a signalé que le nouveau programme s'appliquera à toutes les industries et non seulement aux industries du textile, de la chaussure, du vêtement et du tannage, comme c'était le cas dans l'ancien programme.

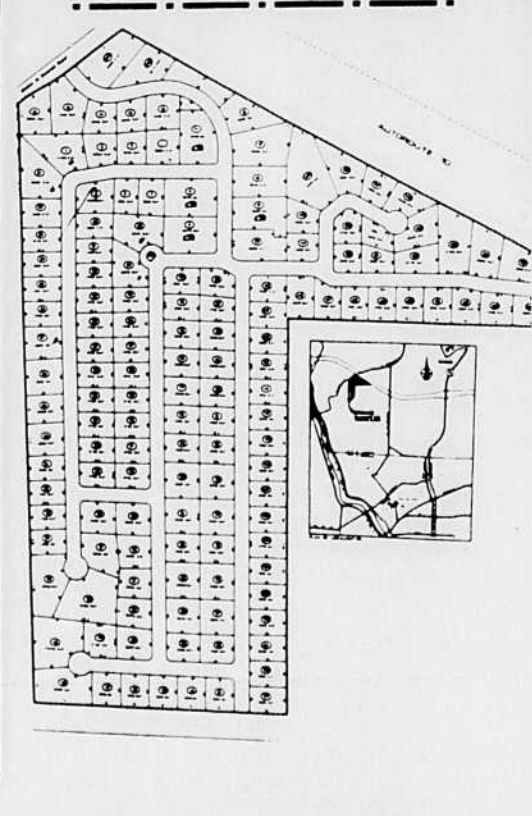
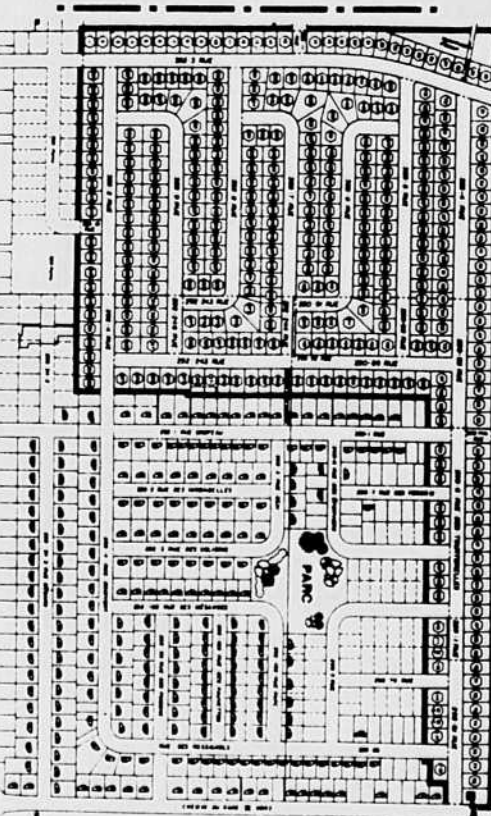
"C'est vrai qu'il y a moins d'argent, mais il y en a pour plus de monde", a-t-il fait remarquer.

TERRAINS

À VENDRE

CONDITIONS À PARTIR DE:
COMPTANT 10%
100\$ PAR MOIS
 36 mois sans intérêt

PROJET <i>Ma Villa</i>	<i>Carré Gaspé</i>	<i>Domaine Champêtre</i>
920, Des Tourterelles (coin rang 6, St-Elie) Une valeur sûre. 450 TERRAINS (encore 163...) Visites: 9h. à 16h. Sam. et dim.: 13h. à 16h.	944, Grand-Bois (coin Gaspé, Rock-Forest) Secteur en pleine expansion. 250 TERRAINS DESSERVIS Visites: lundi au ven.: 19h. à 21h. sam. et dim.: 13h. à 17h.	260, De la Prairie, Fl. (par le Ch. Beauvoir) Site enchanteur. 150 TERRAINS (110 pi. x 150 pi. et plus) Visites: Tous les jours de 14h. à 17h.



Information:
822-1145
Jean-Louis Paquin

Information:
821-3762
Diane Toussaint

Information:
822-3668
Yvon Bellemare

MAISONS D'ENSEIGNEMENT



Direction générale des programmes de premier cycle

LES COURS DE L'ENSEIGNEMENT TÉLÉVISÉ DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Une occasion unique d'élargir le champ de ses connaissances et d'acquiescer des crédits universitaires tout en demeurant chez soi

HIVER 1989

Les cours offerts seront:

- CAT-16839 - Intervention en enseignement moral et religieux catholique au primaire (3 cr.)
Professeur: Lisette Montminy-Brodeur
Coût d'inscription: \$100
- HST-10636 - Naissance du monde occidental (3 cr.)
(Origines de l'Occident)
Professeur: André Ségol
Coût d'inscription: \$100
- MED-11535 - Santé et sécurité au travail (3 cr.)
Professeurs: Équipe de professeurs
Coût d'inscription: \$100
- GRC-18353 - La civilisation grecque (3 cr.)
Professeur: Jacques Desautels
Coût d'inscription: \$100
- THL-13246 "Histoire de la littérature biblique" (3 cr.)
Professeur: Jean-Claude Filteau
Coût d'inscription: \$100
- THL-17002 - Lecture du Nouveau Testament (3 cr.)
Professeur: Pierre-René Côté
Coût d'inscription: \$100
- GUI-18714 - Investissement immobilier (3 cr.)
Professeur: Dominique Achour
Coût d'inscription: \$100

DÉBUT DES COURS: semaine du 16 janvier 1989

Possibilité de s'inscrire à titre d'étudiant libre (pour les personnes qui désirent acquiescer des crédits universitaires) ou d'auditeur (pour les personnes qui ne désirent pas acquiescer de crédits universitaires).

Les personnes intéressées par un ou plusieurs de ces cours et qui désirent recevoir les documents d'information sont priées de communiquer avant le 24 janvier 1989 à:

ENSEIGNEMENT TÉLÉVISÉ
Bureau 342
Pavillon Félix-Antoine-Savard
Université Laval, Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-7883 (à frais virés)



UNE AUTRE RÉALISATION DE

LES ENTREPRISES

GLOBAL
SHERBROOKE INC.

565-2612



Coupables de trahison

Matieho Mokoena, au centre, est réconfortée par des partisans, après l'annonce que quatre activistes noirs avaient été reconnus coupables de trahison par la Cour suprême de l'Afrique du Sud. Son frère, Joe Mokoena a été acquitté des charges de trahison mais reconnu coupable d'activités terroristes. Par ailleurs, deux Blancs, deux Métis et deux Noirs ont été pendus pour crimes crapuleux, hier à Pretoria.

(Laserphoto AP)

Dix ans après le suicide collectif de Jonestown

par Barry LYNN
GEORGETOWN, Guyana (AFP) — Il ne reste pas même un cimetière à Jonestown, cette communauté en Guyana où il y a dix ans, le 19 novembre 1978, 914 hommes, femmes et enfants sont morts dans une effrayante cérémonie de suicide et de meurtre collectifs dirigée par le "révérend" Jim Jones, fondateur du Mouvement du Temple du Peuple.

Dix ans plus tard, la jungle a repris ses droits. Bâtiments en ruines mangés par la nature, champs cultivés disparus. Les corps des malheureux qui ont suivi le "révérend", en majorité des noirs américains pauvres originaires de Californie, ont été depuis longtemps rapatriés aux États-Unis.

Jonestown a disparu, mais les images de l'horreur restent dans les esprits. Images de mères faisant avaler à leurs enfants le poison distribué sur ordre de Jones, de centaines de personnes buvant le breuvage mortel, tandis que Jones exhorte ses fidèles à se précipiter dans la mort, avant apparemment de se tirer lui-même une balle dans la tête. Et aussi la mort d'un membre du congrès américain, Leo Ryan, assassiné par des hommes de main de Jones.

Le monde n'a connu l'horreur de Jonestown dans toute son ampleur que quelques jours plus tard, lorsque les premières photos de près d'un millier de cadavres gisant au soleil ont fait le tour du monde.

En novembre 1974, quatre ans avant la tragédie, Jim Jones, qui se définissait lui-même comme un ministre socialiste de la foi

dont la "mission" était d'abolir les distinctions de classes et de protéger l'environnement, décide de transférer l'"église" qu'il a fondée à San Francisco. Il choisit de l'installer en Guyana, une ancienne petite colonie britannique située entre le Surinam, le Venezuela et le Brésil.

1,200 fidèles

Convaincu d'être persécuté par le gouvernement américain, Jones s'exile en Guyana avec 1,200 de ses 3,000 fidèles.

On commence à parler de lavage de cerveau, parfois par des méthodes violentes, à dire que Jim Jones interdit à ses fidèles de quitter la colonie et le pays, à murmurer que le compte en banque du "révérend" gonfle de jour en jour.

Aussi le décor de soupçons est planté lorsque Leo Ryan, un membre du congrès pour San Francisco, débarque en Guyana à la demande de parents de huit "fidèles" de Jones, afin d'essayer de les ramener avec lui aux États-Unis.

Sur le point d'arriver à une piste d'atterrissage proche de Jonestown, Ryan est abattu ainsi que trois journalistes de San Francisco qui l'accompagnaient. Le pilote du petit avion qui les avait conduit jusqu'à l'antre de Jones réussit à s'enfuir, rallie Georgetown et donne l'alerte.

Au même moment, Jim Jones harangue ses fidèles, les persuade que Leo Ryan n'était qu'un agent de la CIA, leur annonce qu'il est mort, et aussi que Jonestown va être prise d'assaut incessamment par des Marines américains. Le seul choix: la mort, leur dit-il.

L'accord de paix régional ratifié par l'Angola et Cuba

LA HAVANE (Reuter) — L'Angola et Cuba ont fait savoir vendredi qu'ils acceptaient les termes de l'accord de paix régional signé mardi par des négociateurs cubains, angolais et sud-africains, et soumis à l'approbation des gouvernements des trois pays.

La décision de l'Angola a été annoncée brièvement par l'agence angolaise Angop quelques heures après la publication d'un communiqué officiel cubain à la une du journal Granma précisant que l'acceptation de La Havane avait été portée à la connaissance des États-Unis, qui avaient fait office de médiateur dans les négociations entamées au printemps.

"Le gouvernement angolais approuve les résultats des récentes conversations quadripartites de Genève et le calendrier pour le retrait total progressif des internationalistes cubains", a annoncé Angop reçue à Lisbonne.

Cette acceptation ouvre la voie

à la signature officielle de l'accord prévoyant le retrait du contingent cubain stationné en Angola et l'accession de la Namibie à l'indépendance après 70 ans de domination sud-africaine.

Quelque 50,000 soldats cubains sont stationnés en Angola depuis l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise en 1975.

La signature de l'accord devrait avoir lieu à Brazzaville, lors d'une cérémonie dont la date reste à fixer.

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, Pik Botha, a fait savoir que Pretoria examinait la déclaration cubaine et ferait connaître sa position au médiateur américain Chester Crocker la semaine prochaine.

"Le gouvernement porte son attention sur les dernières propositions. C'est un dossier de taille avec des implications importantes pour l'ensemble de l'Afrique australe", a déclaré Botha.

"J'ai déjà informé le Dr Crocker qu'il pouvait s'attendre à une réponse de notre part dans le courant de la semaine prochaine", a ajouté le chef de la diplomatie sud-africaine.

Sakharov n'a pas besoin de régulateur cardiaque

WASHINGTON (AFP) — Les examens médicaux subis par le physicien soviétique Andreï Sakharov ont permis d'établir qu'il n'avait actuellement pas besoin d'un régulateur cardiaque (pacemaker), ont indiqué vendredi à l'AFP par téléphone sa belle-fille Tatiana Yankelevitch et l'hôpital de Boston (Massachusetts).

Un porte-parole du Massachusetts General Hospital, qui avait fait passer divers examens au prix Nobel de la paix il y a dix

jours, a conclu qu'à "l'heure actuelle le physicien n'a besoin ni d'appareil, ni d'intervention chirurgicale". Il a ajouté qu'Andreï Sakharov, 67 ans, retournerait à l'hôpital encore une fois au cours de la semaine prochaine, pour une "évaluation finale".

Les observateurs ayant couvert la visite aux États-Unis du physicien ont souligné que l'académicien soviétique paraissait épuisé à son arrivée aux États-Unis, il y a deux semaines. Mais,

au fil d'un programme pourtant plus que fourni — conférence de presse, remises de prix, dîners officiels, réceptions diverses, discours, sans compter les entrevues avec les plus hautes autorités américaines et même britannique puisque le premier ministre Margaret Thatcher a profité de sa visite à Washington pour le rencontrer —, il a semblé retrouver toute sa vivacité. Et, s'il avait parfois des difficultés d'élocution, la clarté de sa pensée a toujours été remarquable.



CORRECTION

Dans notre circulaire du 16 novembre.

Page 12: Le jouet Mickey en boîte à \$12,99 ne sera pas disponible.

Nos excuses à notre clientèle. 44976

Grande Vente de lancement

À PARTIR DE 499⁰⁰

LES ABRIS D'AUTO CITADELLE

Conçu et fabriqué entièrement au Canada.

Le cadeau de Noël idéal pour l'amateur de vins!



Le mini-cellar CAVAVIN...

- Contient de 40 à 50 bouteilles
- Doté d'une serrure
- Le cadeau de Noël original par excellence
- Vins rouges et vins blancs prêts à servir

SPÉCIAUX DE NOËL

Avec porte non vitrée (Rég. 795 \$) **735 \$**
Avec porte vitrée (Rég. 895 \$) **825 \$**

CAVAVIN fabrique aussi une gamme complète de garde-vins réfrigérés (celliers d'appartements) sous formes d'armoires et bahuts (40 à 300 bouteilles) pour les résidences*. On les retrouve également dans les bureaux. Tous finis disponibles tels métal peint, mélamine, stratifié ou bois massif. Même offerts sous formes de caissons pour être habillés selon votre décor.

Deux modèles encastrables pour la cuisine contenant 80 et 250 bouteilles.

Les garde-vins CAVAVIN avec portes vitrées ou non pour la restauration contiennent de 250 à 450 bouteilles.

Deux températures en option sur la majorité des modèles.

* Taxe de vente provinciale non applicable pour fins résidentielles.



Commandes téléphoniques acceptées et brochure couleur disponible sur demande.

561, rue Victoria 4575, boul. Laurier
Saint-Lambert (Québec) Saint-Hubert (Québec)
J4P 3R2 J3Y 5X3

Tél.: (514) 671-0003 Tél.: (514) 676-3624

J'aimerais obtenir plus d'informations sur

- ☐ Le mini-cellar Les armoires et bahuts
- ☐ Les modèles de cuisine Les modèles pour la restauration
- ☐ Toute la gamme de garde-vins CAVAVIN

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____ Code _____

Tél. _____

Pour plus de détails, consultez votre Centre CITADELLE.

Sherbrooke (Rock Forest)
4701, boul. Bourque
564-8611

St-Hyacinthe
2065, rue Cherrier
773-5667

Drummondville
1050, boul. Les Galeries
474-2777

Arthabaska
54, rue Girouard
357-9231

Thetford Mines
842, boul. Smith Sud
335-9166

Granby
848, rue Principale
378-4944

NOUVEAU

Lundi au mercredi de 9 h 00 à 18 h 00 - Jeudi et vendredi de 9 h 00 à 21 h 00 - Samedi de 9 h 00 à 17 h 00

